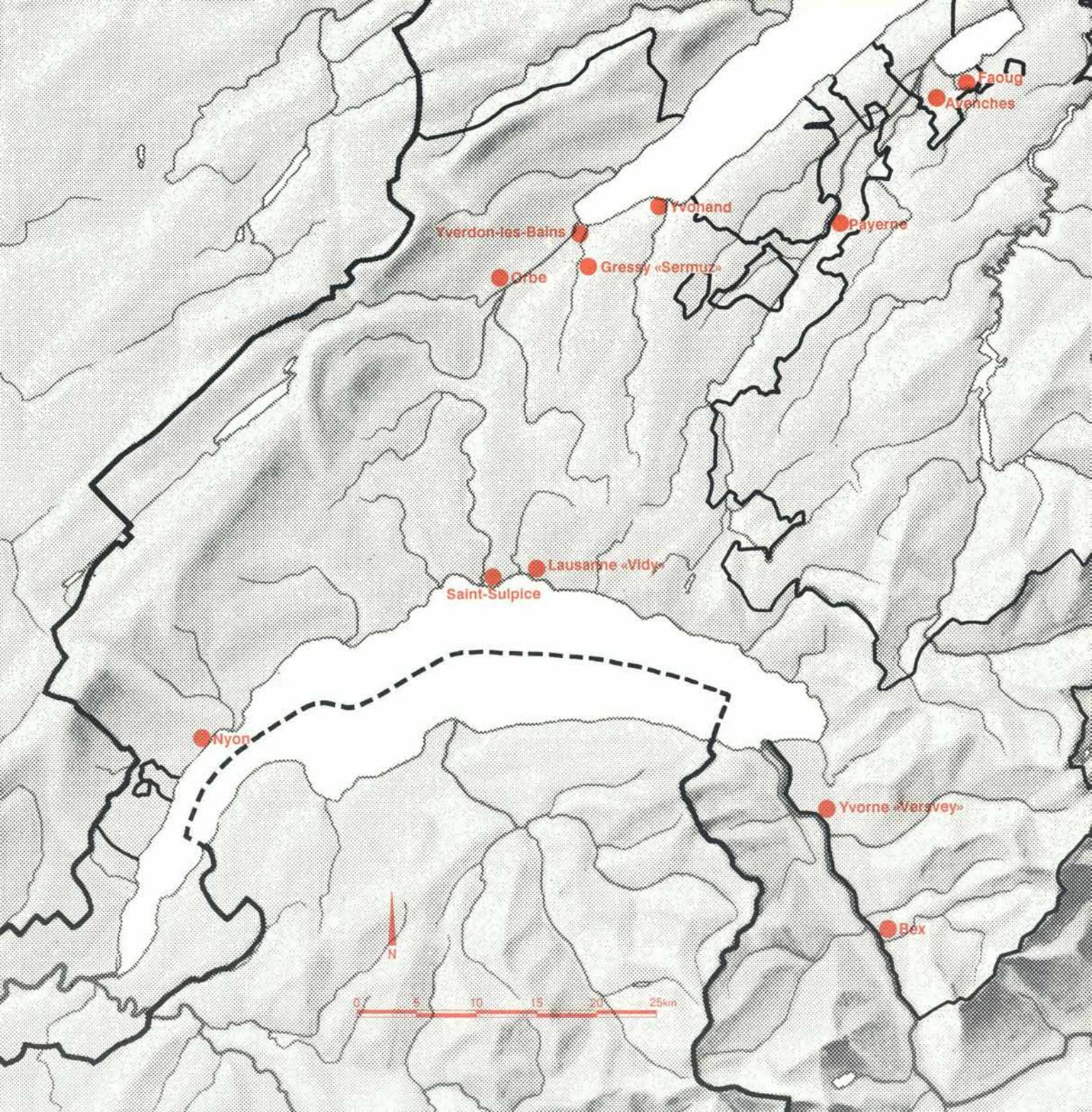


C E L T E S E T R O M A I N S



E N P A Y S D E V A U D



CELTES ET ROMAINS

EN PAYS DE VAUD

Musée cantonal d'archéologie et d'histoire
Lausanne. Palais de Rumine
Du 3 octobre 1992 au 20 septembre 1993

Couverture: Lausanne «Vidy». Ornement en bronze représentant une figure féminine entourée de deux animaux, peut-être des chiens. Cette composition, biface, au caractère celtique marqué, date probablement du 1^{er} siècle de notre ère; elle a été découverte en 1989 dans les fouilles d'un quartier de la bourgade gallo-romaine de *Lousonna*. L'ornement était fixé, à l'origine, sur un support en bois. Haut.: 6 cm.

Document du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire. Lausanne. 1992.

Rédaction du catalogue:
Gilbert KAENEL et Pierre CROTTI

Textes de synthèse:
Daniel PAUNIER, professeur d'archéologie provinciale romaine à l'Institut d'archéologie et d'histoire ancienne de l'Université de Lausanne, Denis WEIDMANN, archéologue cantonal, section des Monuments historiques et archéologie de l'Etat de Vaud.

Textes, documents et collaborations scientifiques:
Patrick MOINAT (chapitre 3),
Anne GEISER (encadrés, chapitres 3 et 6),
Philippe CURDY (chapitre 4),
Frédéric ROSSI (chapitre 5),
Sylvie BERTI et Catherine MAY CASTELLA (chapitre 6),
Daniel PAUNIER (chapitres 7 et 10),
Claude-Alain PARATTE (chapitre 7),
Nathalie PICHARD SARDET (encadré, chapitre 7),
Daniel CASTELLA (chapitres 8-9).

SOMMAIRE

Celtes et Romains en Pays de Vaud	5
Celtes...	
De la préhistoire à l'histoire	9
... et Romains	
La présence de Rome	13
1. Au Premier âge du Fer:	
époque de Hallstatt (800-450 av. J.-C.)	17
2. Au Second âge du Fer:	
époque de La Tène (450-15 av. J.-C.)	21
3. Un cimetière helvète à Lausanne «Vidy»	25
4. Les Helvètes	29
5. Nyon: les Romains sous la ville...	35
6. Lousonna: une bourgade florissante	37
7. De riches domaines à la campagne:	
Yvonand «Mordagne» et Orbe «Boscéaz»	45
8. Aventicum: le monde des morts	51
9. Avenches «En Chaplix»:	
des mausolées pour des personnes hors du commun	57
10. Routes et navigation	61
La conservation et l'aménagement des sites archéologiques	69
Quelques indications bibliographiques	77
Collaborations et remerciements	79
Provenance des illustrations	80

Celtes et Romains en Pays de Vaud

Cette exposition constitue le deuxième volet d'une série consacrée aux recherches archéologiques récentes effectuées dans le canton de Vaud. Après «10 000 ans de préhistoire» en 1991, «Celtes et Romains» prend le relais, et couvre une tranche chronologique d'un peu plus de 1000 ans, de l'âge du Fer à l'époque romaine, de 800 av. J.-C. à 450 ap. J.-C. Comme pour «10 000 ans de préhistoire», seuls quelques aspects des découvertes sont abordés, faute de place.

Pour l'époque romaine, le choix des sites présentés a été particulièrement difficile, compte tenu de la quantité et de la qualité des documents à disposition! Soulignons à ce propos le dynamisme insufflé à l'archéologie gallo-romaine par la création, en 1978, d'une chaire consacrée à cette spécialité à l'Institut d'archéologie et d'histoire ancienne de l'Université de Lausanne. Tous les chercheurs ayant collaboré activement à la préparation de la partie romaine de l'exposition et de la brochure qui l'accompagne, ont été formés à cette école. Les plus «âgés» ont à peine 30 ans, ce qui laisse bien augurer de l'avenir.

Pour l'âge du Fer, la situation était très différente. A part les fouilles entreprises dans la Broye sur le tracé de l'autoroute N1, qui concernaient des portions d'habitats du

Premier âge du Fer, aucune découverte récente n'est à signaler pour tout le début de la période celtique en Pays de Vaud, entre 800 et 200 av. J.-C. C'est la raison pour laquelle nous exposons le célèbre torque en or de Payerne «Roverex» ou les fameuses parures funéraires de Saint-Sulpice «En Pétoleyres», exhumées au début de ce siècle. Pour la fin du Second âge du Fer, les données sont plus fraîches, avec notamment la remarquable sculpture d'une divinité celtique en chêne provenant d'Yverdon-les-Bains, placée au début de l'exposition à côté du célèbre buste en or de Marc-Aurèle, figures emblématiques des «Celtes et Romains» (fig. 1 et 2).

Les découvertes d'Avenches (Musée cantonal également), de Nyon, Lausanne «Vidy» et d'Yverdon-les-Bains, sont confiées à des musées locaux, bénéficiant depuis 1952 d'un statut de reconnaissance de la part de l'Etat de Vaud.

Nous remercions leurs conservateurs, Hans Bögli, Véronique Rey-Vodoz, Nathalie Pichard Sardet et Henri Cornaz, ainsi que la conservatrice du Cabinet des médailles, Anne Geiser, de nous avoir autorisés à présenter, et même en primeur, plusieurs objets, bien entendu propriété du Canton, déposés dans leur institution.

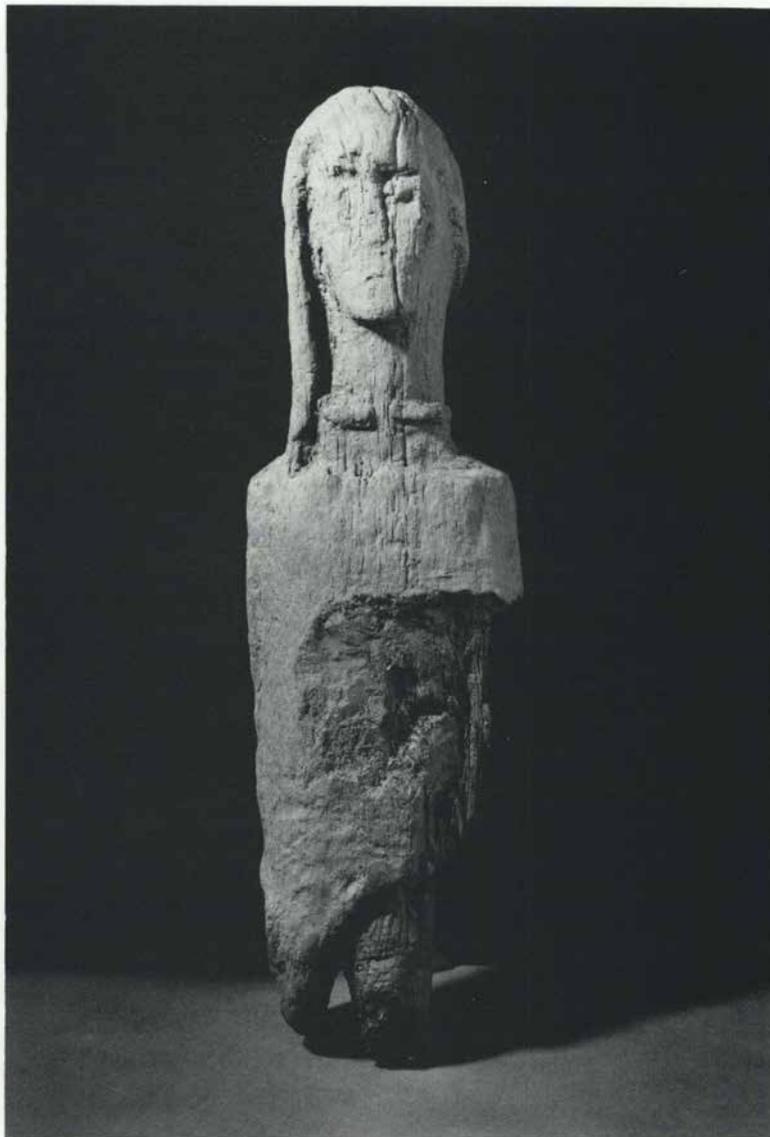


Figure 1. Yverdon-les-Bains. Statue celtique en chêne. Personnage, probablement masculin, vêtu d'une tunique courte, terminée en pointe sur la droite. La chevelure, en frange sur le front, en arrondi sur la nuque, est ramenée en bandeau sur le côté droit. Les traits stylisés du visage sont sévères.

Le port du torque, ouvert sur le cou, indique qu'il peut s'agir d'une divinité.

La statue a été retrouvée en 1991 dans un fossé, près d'un important accès à la bourgade celtique d'*Eburodunum*. Elle date d'environ 50 av. J.-C. Haut.: 70 cm.

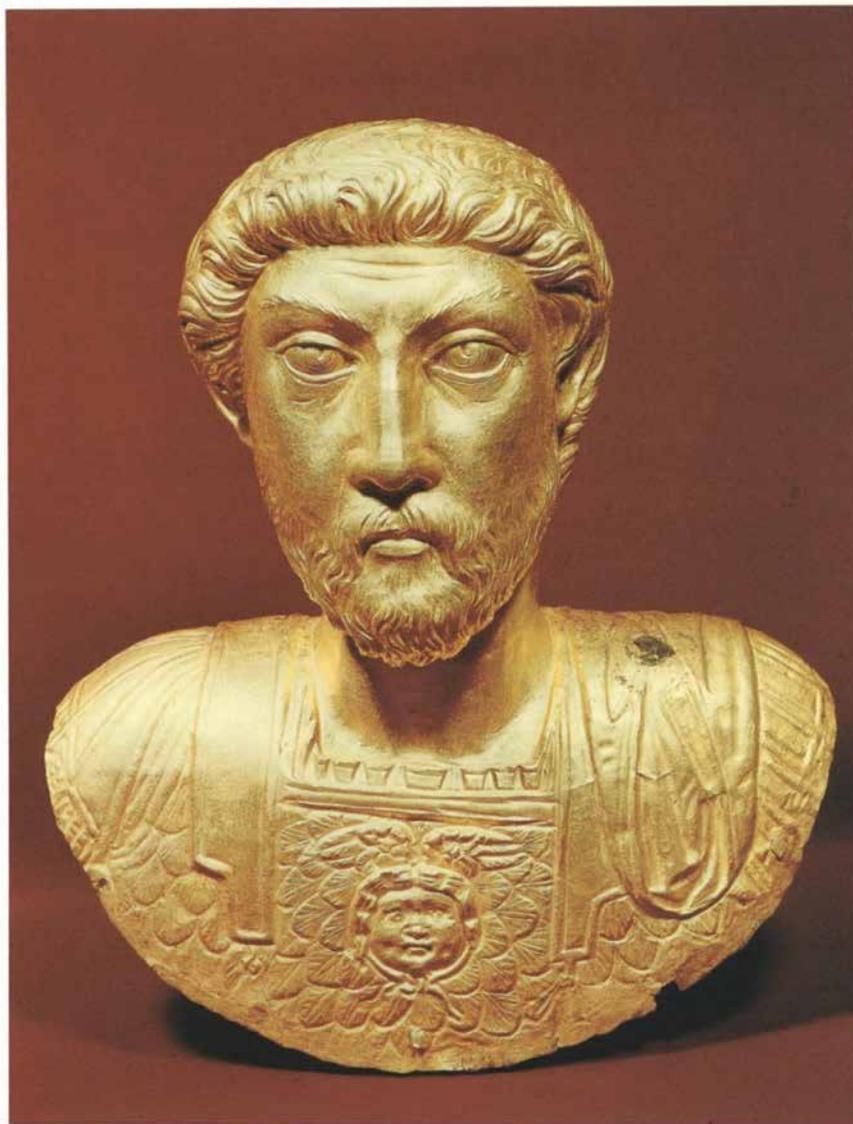


Figure 2. Avenches. Buste en or de Marc-Aurèle (mort en 180 ap. J.-C.). L'empereur, portant une cuirasse ornée d'une tête de Méduse et un manteau reconnaissable sur l'épaule droite. Le regard sévère et fixe, l'arrangement ornemental de la chevelure, suggèrent la réalisation d'un orfèvre local.

Le buste, creux, pèse 1590 g. Il a été découvert le 19 avril 1939 dans un égout d'*Aventicum*-Avenches, devant le temple du Cigognier. Haut.: 33,5 cm.

Privés de salles d'exposition permanente depuis 1987, nous regrettons évidemment d'être dans l'impossibilité de présenter au public un éventail plus large des richesses archéologiques et historiques du canton de Vaud.

Inaugurée avec «10 000 ans de préhistoire», la politique du Musée conçoit ses expositions temporaires, thématiques, comme les embryons d'une présentation plus large de ses collections. L'élaboration des sujets et la réalisation de maquettes, reconstitutions, aquarelles, dessins, sans compter les restau-

rations, serviront de base à la future exposition permanente du Musée d'archéologie et d'histoire. Celle-ci pourra offrir une vision profondément renouvelée de notre passé, attrayante tout en étant richement documentée, et répondre ainsi aux souhaits d'un large public, en particulier des enseignants et de leurs nombreux élèves, amateurs d'archéologie.

Nous espérons sortir de cette situation transitoire dans les meilleurs délais, grâce aux travaux urgents de restructuration du Palais de Rumine.

Celtes...

De la préhistoire à l'histoire

A la fin de l'âge du Bronze, vers 800 av. J.C., les villages lacustres sont définitivement abandonnés, après 3 millénaires d'occupations intermittentes.

Succédant à l'abondance, la richesse et la diversité des témoins de la vie quotidienne recueillis dans ces villages palafittiques, datés précisément par la dendrochronologie, les traces laissées par les habitants du canton de Vaud au cours des 6 ou 7 siècles suivants restent fugaces et peu spectaculaires, à l'exception du domaine funéraire!

L'âge du Fer

L'âge du Fer est la dernière période de la préhistoire, de la protohistoire plus précisément, terme que l'on utilise en général pour désigner les âges des métaux. L'«histoire» de ces quelque 8 siècles est presque exclusivement restituée par l'archéologie, même si durant cette période interviennent les premiers témoignages historiques issus du contact avec des civilisations utilisant déjà l'écriture et ayant un mode de vie urbain (Grecs, Etrusques, puis Romains).

L'âge du Fer a été divisé par les archéologues en *Premier âge du Fer*, ou époque de *Hallstatt* (du nom d'un site d'exploitation de sel près de Salzbourg en Autriche, aux riches sépultures) et *Second âge du Fer*, ou époque de *La Tène*

(lieu-dit à l'extrémité orientale du lac de Neuchâtel, sur la commune de Marin-Epagnier, qui a livré des milliers d'objets dès sa découverte en 1857).

Les Celtes

Les premières mentions des historiens grecs nous apprennent que les habitants du nord des Alpes étaient des *Celtes*. Dès lors, ces Européens vont progressivement sortir de l'anonymat; mais à partir de quand peut-on les appeler Celtes, qualifier leur culture (les vestiges archéologiques, matériels) et leur langue de celtiques? L'historien grec Hérodote nous apprend que des Celtes (*Keltoi*) occupaient un territoire proche de la source du fleuve Istros (le Danube), au V^e siècle av. J.-C., en plein Hallstatt final. En l'absence de rupture dans le cours du développement de la civilisation, soit dans le peuplement même, il est tout à fait envisageable que l'Europe occidentale, entre la France orientale, l'Allemagne du Sud et le Plateau suisse, puisse être qualifiée de celtique dès la fin du Bronze final en tout cas, soit avant 1000 av. J.-C.

Pour la fin de l'âge du Fer, les échanges et confrontations guerrières avec Rome vont apporter de nouvelles précisions. Les Helvètes, un peuple celtique puissant, entrent dans l'«histoire» avec l'épopée célèbre des Cimbres

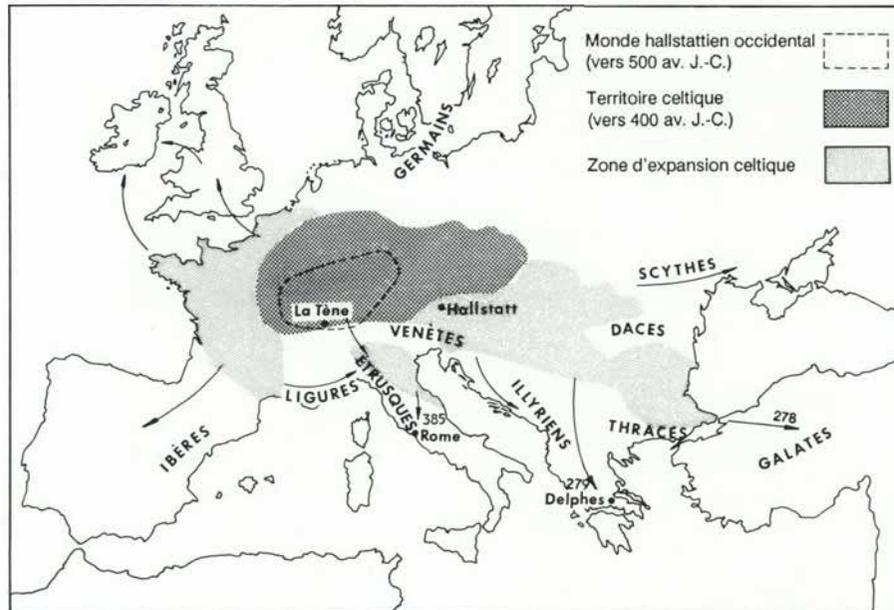


Figure 3. L'Europe celtique. Cette carte, très schématique, montre l'expansion de la civilisation celtique, les migrations historiques des Celtes et de leurs voisins. On y voit le «noyau» du monde hallstattien occidental («Westhallstattkreis») où se développent les célèbres résidences «princières» du VI^e au V^e siècle av. J.-C. Vers 400 av. J.-C., à la fin de La Tène A (première phase de La Tène ancienne), la civilisation «laténienne» occupe une zone élargie. Vers 385, prise de Rome par les «Gaulois». En 280/279, les Celtes de Brennos sont à Delphes. Certains d'entre eux, qui deviendront les Galates, passent en Asie mineure en 278.

et des Teutons (113-101 av. J.-C.). Une partie des Helvètes, les Tigurins, les suivent jusqu'à la bataille d'Aggenin en 107 av. J.-C. où les légions romaines, déshonneur suprême, sont contraintes par le général Divico à passer sous le joug. Vient ensuite le fameux épisode de l'année 58 av. J.-C.: l'émigration avortée des Helvètes et d'autres peuples, qui s'achèvera dans le sang près de Bibracte (le Mont Beuvray en Bourgogne) suite à l'intervention du célèbre général romain Jules César, proconsul de Gaule. Cette guerre est meurtrière pour les Helvètes, à nouveau conduits par Divico. D'après César, sur 368 000 émigrants, dont 263 000 Helvètes, seuls 110 000 survécurent et

reçurent l'ordre de rentrer chez eux. Le déclenchement de cette «Guerre des Gaules» entraînera, entre 52 et 51 av. J.-C., la soumission à Rome de la Gaule, indépendante jusque-là.

On connaît, à l'époque de César, le nom des voisins des Helvètes et leur localisation approximative (voir fig. 21); l'installation des Helvètes sur le Plateau suisse, venant du sud de l'Allemagne, a dû s'effectuer progressivement, au II^e siècle av. J.-C., si l'on suit les historiens de l'Antiquité (qui d'ailleurs se contredisent); l'archéologie n'apporte, jusque-là, que peu d'indices sur la question.

L'archéologie de l'âge du Fer dans le Pays de Vaud

Au cours de ces dernières années, dans le Pays de Vaud, l'archéologie de cette période est restée relativement silencieuse, en comparaison des recherches préhistoriques, gallo-romaines ou médiévales.

Pour le *Premier âge du Fer*, les derniers *tumuli*, ces tertres funéraires renfermant d'ordinaire plusieurs sépultures autour d'une tombe principale, ont été fouillés dans le canton au début de notre siècle. Nous présentons dans l'exposition le mobilier du plus prestigieux d'entre eux, celui de Payerne «Roverex» qui a livré un torque en or en 1898.

Jusqu'à une date très récente, aucun habitat de l'époque de Hallstatt n'était connu dans le canton de Vaud, aucun site dit «princier», à l'instar de Châtillon-sur-Glâne (Posieux) près de Fribourg, ou du Üetliberg près de Zurich. Comme certaines tombes exceptionnelles, ces résidences fortifiées ont livré de la vaisselle grecque ou étrusque, témoignant des relations établies par l'élite celte du monde hallstattien occidental («Westhallstattkreis») avec la Méditerranée aux VI^e et V^e siècles av. J.-C.

Très récemment, à la fin des années 80, les vestiges de fermes ont enfin été identifiés entre Avenches et Faoug, sur le tracé de la RN1 qui a engendré des fouilles importantes. Ces restes «terrestres», datés du VIII^e/VII^e siècle av. J.-C., peu spectaculaires (fossés, fosses, trous de poteaux, foyers démantelés, tessons de céramique et rarissimes objets en métal) contrastent avec le faste «lacustre» des générations précédentes.

Pour le *Second âge du Fer*, le même constat d'absence de fouilles peut être établi, du moins

pour les périodes de La Tène ancienne et moyenne, entre la fin du V^e et le début du II^e siècle, connues exclusivement par le domaine funéraire! A part quelques rares exceptions, toutes les tombes du canton de Vaud ont été «fouillées» avant la Première Guerre mondiale! La nécropole de Vevey «En Crédeyle», avec une trentaine de tombes, et celle de Saint-Sulpice «En Pétoleyres», avec plus de 80 tombes, sont des classiques pour les études de La Tène sur le Plateau suisse.

Comme pour les *tumuli* hallstattiens, dont certains sont connus et heureusement protégés par la forêt, on peut se demander si les sources archéologiques, qui ne sont pas inépuisables, ne sont pas en grande partie taries... Il reste bien sûr à trouver les habitats.

La fin de l'époque de La Tène est mieux fournie, non pas en sépultures mais en mobilier domestique!

Yverdon (*Eburodunum*) est une bourgade florissante dès le II^e siècle av. J.-C., et le restera à travers toute l'époque romaine. Les fouilles de ces dernières années ont fourni des objets de la vie quotidienne, de la céramique, des fibules, mais aussi une statue en chêne, un chef d'œuvre de l'art celtique (voir fig. 1).

L'*oppidum* de Gressy «Sermuz», au sud d'Yverdon-les-Bains, a été en partie exploré dans les années 80, du moins sa fortification, son *murus gallicus* du I^{er} siècle av. J.-C. La bourgade d'Yverdon et Sermuz forment un couple de 2 sites aux fonctions différentes. On attend toujours la découverte d'une fortification sur la colline de la Cité à Lausanne pour oser la qualifier d'*oppidum*, sans point d'interrogation...

Le cimetière de Lausanne «Vidy» est exceptionnel. En effet, avec une trentaine de tombes à inhumation et à incinération, le cimetière de Vidy, vers 100 av. J.-C., est le plus grand du territoire helvète!

Nous espérons que l'avenir apportera des compléments à cette mosaïque de documents très incomplète, qu'il est difficile de comparer, selon qu'ils appartiennent à l'environnement funéraire ou domestique, ou que les fouilles soient anciennes ou modernes. Les fermes de La Tène finale, dont parle César, doivent exister dans le canton (peut-être sous les villas romaines, ou à proximité, comme de récentes

découvertes fribourgeoises sur le RN1 tendent à le montrer).

D'autres *oppida* n'ont en outre pas été explorés (comme le Bois de Châtel au sud d'Avenches). De nouveaux documents archéologiques devront permettre, nous en sommes persuadé, de les associer plus précisément aux données historiques pour cette période de profonde mutation que vit la société celtique.

G.K.

... et Romains

La présence de Rome

La défaite de Bibracte n'a pas entraîné une intégration immédiate des Helvètes dans l'Empire romain: jusqu'à la conquête des Alpes par Auguste, entre 25 et 7/6 av. J.-C., leur territoire, à l'abri pour un temps des préoccupations de Rome, va conserver une certaine autonomie. Seules les colonies de Nyon (*Colonia Iulia Equestris*) et d'Augst, près de Bâle (*Colonia Augusta Raurica*), fondées sur décision de Jules César aux deux extrémités du Plateau suisse pour protéger les accès à la Gaule, témoignent, en même temps que le commerce et les échanges, de la présence romaine.

La romanisation

Ce n'est qu'à partir des années 16/15 av. J.-C., avec la conquête de la Rhétie, les préparatifs de l'offensive contre la Germanie et la ferme mainmise de l'armée romaine sur un certain nombre de positions stratégiques que les Helvètes, et, partant, le Pays de Vaud, sont effectivement soumis au pouvoir de Rome.

Peu après, à partir de la première décennie de notre ère, conséquence d'une réorganisation générale de la Gaule (subdivision en provinces, créations des cités, unités territoriales et administratives correspondant, en principe, à des entités ethniques, recensement de la population, mise en place d'un vaste réseau de com-

munications), Avenches (*Aventicum*) devient la capitale des Helvètes. Un peu plus tard, dans les années 70, sous l'empereur Vespasien, dont le père a été probablement banquier en Helvétie, elle accédera au statut privilégié de colonie romaine, prendra le nom officiel de *Colonia Pia Flavia Constans Emerita Foederata Helvetiorum* et sera dotée d'une vaste enceinte. L'ensemble du canton de Vaud actuel relève de son autorité.

Le long du réseau réaménagé et complété des voies fluvio-lacustres et terrestres, se développent des agglomérations secondaires, à vocation commerciale et artisanale, trait d'union entre le chef-lieu et la campagne; on peut mentionner *Lousonna* (Lausanne), *Minnodunum* (Moudon), *Uromagus* (Oron) ou *Eburodunum* (Yverdon). Au carrefour des voies unissant les bassins du Rhône et du Rhin et de l'itinéraire le plus court entre l'Italie et la Bretagne par le Grand-Saint-Bernard et le col de Jougne, siège de deux colonies particulièrement prospères (Nyon et Avenches), le territoire vaudois, comme la cité des Helvètes en général, va connaître un essor économique et culturel remarquable.

La circulation des marchandises, des hommes et des idées, établie de longue date avec l'Italie et le monde méditerranéen, est stimulée



Figure 4. L'Empire romain. L'Empire romain s'est constitué progressivement à partir de Rome et de l'Italie centrale. Les territoires conquis sont organisés en provinces, depuis la Sicile (province en 242 av. J.-C.) jusqu'à la Mésopotamie et à l'Assyrie (province en 115 ap. J.-C.). Chacune d'entre elles est dotée d'une capitale administrative (le territoire des Helvètes dépend de la Germanie supérieure, dont la capitale est Mayence) et gouvernée, à l'époque impériale, soit par un proconsul (provinces civiles confiées au sénat de Rome) soit par un légat ou un procurateur impérial (provinces militaires relevant directement de l'empereur). La frontière avec le monde «barbare» est matérialisée le plus souvent par un *limes*, ligne fortifiée comprenant généralement une route de rocade, des forts, des fortins et des tours de guet, parfois un fossé, une palissade ou un mur, destinée avant tout au contrôle du trafic. C'est ainsi qu'entre le Rhin (Koblenz, à l'embouchure de la Moselle) et le Danube (Augsburg, capitale de la province de Rhétie), le *limes* présentait un front continu de 548 km.

par un nouvel ordre politique, économique et social. Les élites indigènes, séduites par un genre de vie nouveau et promptes à répondre aux sollicitations du pouvoir de Rome, encouragent l'adoption et l'assimilation par la population locale d'une civilisation étrangère. Dès la première moitié du 1^{er} siècle ap. J.-C., des villes comme Nyon et Avenches disposent de l'équipement monumental nécessaire à la vie politique, religieuse et sociale imposée par le modèle romain: trame urbaine orthogonale, avec larges rues bordées de portiques, place publique (*forum*), avec temple classique sur podium et basilique judiciaire, aqueducs, établissements de bains, théâtre, amphithéâtre, vastes demeures ornées de peintures murales et de mosaïques.

A la périphérie, le long des routes, s'installent des nécropoles, où l'incinération, désormais, domine, avec leurs stèles et leur épitaphes latines, leurs mausolées, tels ceux d'Avenches «En Chaplix», de caractère élitiste, dont le décor mythologique, entièrement gréco-romain, délivre un message symbolique. Ces centres urbains constituent une véritable vitrine de Rome, propre à conduire les esprits à cette mutation irrésistible des lois, des institutions, du système économique et monétaire, de la langue (adoption du latin), des techniques, de l'art, de la religion, des modes de vie et des mentalités que l'on qualifie de romanisation.

Les agglomérations secondaires (en latin *vici*, pluriel de *vicus*), où la présence des traditions indigènes, certes, est plus marquée, se dotent elles aussi d'un paysage urbain inspiré de Rome (Lausanne «Vidy»).

Sur le territoire environnant, au centre de vastes domaines agricoles, les villas (Orbe, Yvonand), foyers de romanisation à leur manière, transposent à la campagne l'image et le bien-être urbains, tout en révélant une nouvelle forme d'exploitation des terres.

Malgré une mutation aussi rapide et complète de la civilisation, qui pourrait laisser croire à un renouvellement total du peuplement, la population demeure foncièrement helvète: les noms de personnes (Dolvinda, Cappo, Tato, par exemple à Lausanne «Vidy») ou de lieux (*Minnodunum*-Moudon, *Eburodunum*-Yverdon), les divinités indigènes (Epona, Sucellus, Taranis, Anextlomarus), honorées à côté du panthéon gréco-romain, certaines formes artistiques ou la mise en œuvre de techniques traditionnelles (bateaux à fonds plats, hérités de la barque monoxyle, comme à Yverdon-les-Bains), architecture de terre et de bois (Lausanne «Vidy») en sont, à côté des témoignages littéraires, des preuves incontestables.

La crise de l'Empire

Avec la crise politique et économique de l'Empire et les premières invasions germaniques du milieu du III^e siècle qui forcent le *limes* (frontière fortifiée de caractère militaire), la prospérité va peu à peu s'estomper, puis disparaître. A la suite des incursions des Alamans, les villes de Nyon et d'Avenches sont partiellement détruites, le bourg de *Lousonna* est en partie abandonné au profit du site de la cathédrale, plus facile à défendre.

Au IV^e siècle, Rome renforce sa ligne de défense, ramenée désormais sur le Rhin, et fortifie plusieurs agglomérations le long des principaux axes de circulation. C'est ainsi qu'à Yverdon-les-Bains est édifiée une puissante forteresse (*castrum*). Mais cette tentative de restaurer l'ordre et la sécurité restera sans lendemain. En 401, le retrait des troupes romaines, appelées à défendre l'Italie, puis en 443, sur décision de Rome, l'installation des Burgondes sur notre territoire, vont marquer la fin de la domination romaine et le début du Haut Moyen Age.

L'archéologie gallo-romaine dans le Pays de Vaud

Au cours de ces dix dernières années, l'archéologie, génératrice d'histoire, a apporté une contribution essentielle à notre connaissance du passé de l'homme et de son environnement.

A Nyon, les recherches ont permis de préciser la chronologie et l'organisation du *forum*; l'exploration récente d'une partie importante de la basilique va permettre prochainement l'extension du Musée romain installé dans ses murs; un marché (*macellum*) ainsi que des thermes publics avec mosaïque ont été mis en évidence; si une occupation préromaine du site reste à ce jour sans preuves, la continuité avec le Haut Moyen Age est bien attestée, en particulier par de nombreuses sépultures.

A Avenches, également, de nombreuses interventions archéologiques ont complété nos connaissances relatives aux origines, au développement et au devenir de la capitale des Helvètes; plusieurs monuments publics, comme le temple du Cigognier, le *forum*, le temple gallo-romain de la Grange-des-Dîmes ou l'amphithéâtre, ont fait l'objet d'études spécifiques ou d'explorations archéologiques partielles; grâce aux découvertes spectaculaires des mausolées et de la nécropole d'En Chaplix, un coin du voile s'est levé sur le monde des morts; citons encore la fouille complémentaire du canal navigable, placé sous la protection de Silvain et de Neptune, reliant le port et un chantier naval à mettre en relation avec une vaste villa, la découverte d'une meunerie hydraulique ou encore la mise au jour du quartier Derrière-la-Tour, à la périphérie de la ville antique, construit à l'emplacement d'un atelier de verriers.

A Lausanne «Vidy», tant les origines, avec les fouilles à la route de Chavannes, que la continuité du site au Bas-Empire, avec les recherches entreprises à l'ouest de l'agglomération, ont pu être précisées: la présence d'un sanctuaire de type gaulois, matérialisé par des fossés et des palissades, antérieur à l'édification d'un temple gallo-romain en maçonnerie, témoigne de la vigueur des traditions ancestrales.

A Yverdon-les-Bains, les époques de transition La Tène/période romaine et Bas-Empire/Haut Moyen Age, là aussi, sont désormais mieux connues; bourgade gallo-romaine (*vicus*), forteresse (*castrum*) et nécropoles de Bas-Empire, notamment, ont été l'occasion de fouilles minutieuses, sans oublier les deux bateaux, découvertes exceptionnelles. A Ursins, le temple gallo-romain, auquel a succédé l'église Saint-Nicolas, peut-être associé à un amphithéâtre, a fait l'objet d'observations et d'études complémentaires.

Quant aux villas, au centre d'exploitations agricoles dont les recherches actuelles tentent de préciser l'étendue, l'organisation économique et l'environnement, on ne pourra mentionner que les établissements d'Orbe «Boscéaz», d'Yvonand «Mordagne», de Crissier, de Montreux «Baugy» ou de Commugny.

La seule liste, bien loin d'être exhaustive, des principales interventions au cours de ces dix dernières années, devrait suffire à illustrer, non seulement l'ampleur et la difficulté de la tâche des archéologues, mais aussi la richesse et l'importance culturelle d'un patrimoine menacé, qui appelle l'intérêt et le soutien de tous.

D.P.

1. Au Premier âge du Fer:

époque de Hallstatt (800-450 av. J.-C.)

Dans notre région, avant les découvertes de ces dernières années, le Premier âge du Fer n'était connu qu'à travers le mobilier funéraire. Les parures et offrandes mises au jour dans les tertres funéraires, les *tumuli*, pillés anciennement ou «fouillés» au XIX^e siècle (fig. 5-7), ont servi de base à l'établissement de la chronologie.

Des habitats ont été repérés très récemment dans le canton de Vaud, près d'Avenches et de Faoug. Ils ont livré de modestes témoins domestiques attribués au Hallstatt ancien (phase Hallstatt C). Ils montrent l'implantation

de fermes dans la plaine, après l'abandon définitif des habitats lacustres à la fin de l'âge du Bronze.

Le costume évolue, la fibule (broche ou épingle de nourrice) remplace l'épingle. Ce petit «fossile directeur», comme certaines parures en bronze (bracelets, anneaux de chevilles, torques), est soumis à une mode qui change de génération en génération. L'usage du tour fait son apparition, tout d'abord dans l'ornement géométrique de certaines parures métalliques. Cette innovation technologique révolutionne la fabrication de la poterie.



Figure 5. Payerne «Roverex». Le *tumulus* (tertre funéraire) déboisé, avant la fouille.



Figure 6. Payerne «Roverex». Le *tumulus* éventré par une première tranchée.



Figure 7. Payerne «Roverex». Les bandages en fer d'une roue de char. Albert Naef, premier archéologue cantonal, qui ne dirigeait pas personnellement la fouille, documente la découverte.

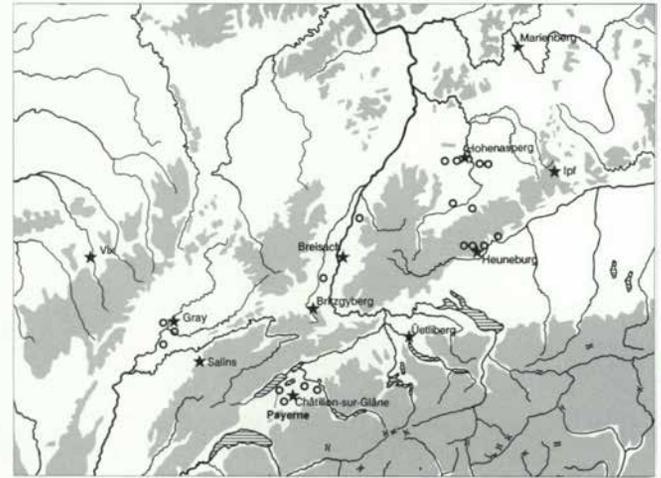


Figure 8. Les résidences «princières» du monde hallstattien occidental (étoiles) et les torques en or comparables à celui de Payerne «Roverex» (cercles).

Les paysans d'Avenches et de Faoug

Contrastant avec l'abondance et la richesse des habitats lacustres de la fin du Bronze final (1050-800 av. J.-C.), les rares témoins, désormais terrestres, de l'époque de Hallstatt font figure de parents pauvres... Les fosses, fossés d'enclos et vestiges domestiques, des tessons de poterie presque exclusivement, indiquent la présence de fermes. Ces objets ont été découverts à l'occasion des fouilles archéologiques sur le tracé de l'autoroute N1, entre Avenches et Faoug.

Le monde hallstattien occidental

La fin de l'époque de Hallstatt voit l'émergence d'une élite sociale, dont on connaît les tombes très richement dotées: chars, objets en or, vaisselle importée de Grèce ou d'Etrurie.

Ces *tumuli* dits «princiers» sont en général situés dans les environs de sites d'exception, fortifiés, comme Châtillon-sur-Glâne (Posieux près de Fribourg) ou le Uetliberg (près de Zurich).

La tombe «princière» de Payerne appartient au monde hallstattien occidental (Bourgogne, Franche-Comté, Plateau suisse et Allemagne du Sud), à son apogée entre 600 et 450 av. J.-C (fig. 8).

La tombe «princière» de Payerne

Le *tumulus* de Payerne «Roverex», partiellement fouillé par Albert Naef entre 1898 et 1905, a livré quelques fragments d'un char (bandages des roues en fer fortement dégradés, fig. 7), différentes parures et surtout un torque en or (fig. 9).



Figure 9. Payerne «Roverex». Torque en or. Le ruban d'or est travaillé par martelage de la face interne de l'objet sur une forme creuse; le décor se compose de 2 bandes de méandres repoussés entre 3 côtes. Diamètre intérieur: 20 cm; poids: 86 g.

Le *tumulus* renfermait un certain nombre de tombes secondaires, qui furent probablement pillées dès l'Antiquité.

La fibule en bronze à timbale sur l'arc et d'autres parures en lignite permettent d'attribuer ces objets au Hallstatt final (phase Hallstatt D2), soit vers 530 av. J.-C (fig. 10). La pré-

sence du char et celle du torque en or signalent un personnage d'exception, un homme selon toute vraisemblance, appartenant à l'élite hallstattienne (fig. 8). Des *tumuli* «princiers» sont bien connus en Bourgogne (Vix, au pied du Mont Lassois) ou en Allemagne du Sud (Hochdorf, près du Hohenasperg).

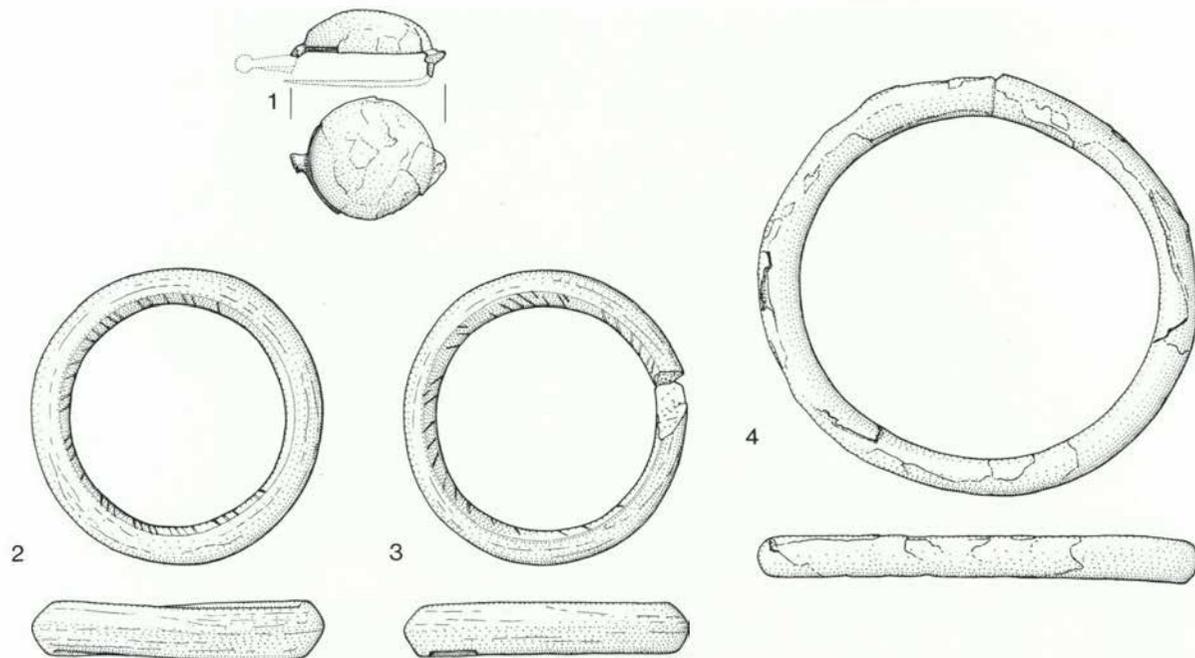


Figure 10. Payerne «Roverex». Parures funéraires découvertes au cours des fouilles du *tumulus*.
 1: fibule à timbale en bronze; 2-3: bracelets en lignite; 4: anneau de cheville tubulaire en bronze. Hallstatt D2, vers 530 av. J.-C. Ech.: 1:2.

2. Au Second âge du Fer:

époque de La Tène (450-15 av. J.-C.)

La Tène est l'époque celtique par excellence. Dès 450 av. J.-C., un nouveau mode d'expression culturelle se manifeste dans la plus grande partie de l'Europe, à travers l'art celtique (fig. 3). Les sites «princiers» hallstattiens sont abandonnés. Les *tumuli* font place aux cimetières regroupant plusieurs dizaines de tombes.

Les habitats du *début de La Tène* (450-200 av. J.-C.) sont inconnus dans le canton de Vaud, comme c'est d'ailleurs le cas en Suisse et dans d'autres provinces celtiques.

Les tombes d'hommes, de femmes et d'enfants permettent en revanche d'étudier en détail le développement de la culture matérielle, en particulier des parures métalliques, dont la fibule. Les pratiques funéraires des Celtes du Plateau suisse ne comprennent qu'exceptionnellement des offrandes alimentaires; la poterie de cette époque demeure inconnue.

A la *fin de La Tène* (200-15 av. J.-C.) se développent les *oppida*. Ces premières «villes» fortifiées jouent le rôle de centres politiques, économiques et religieux. Les réalisations des artisans, potiers ou forgerons, sont bien connues.

Mais, contrairement au début de La Tène, les sépultures et leurs riches parures disparaissent, à quelques exceptions près, comme le cimetière de Lausanne «Vidy».

Le cimetière celtique de Saint-Sulpice

Les grands cimetières de La Tène ancienne et moyenne du Plateau suisse ont été fouillés au début du siècle. Saint-Sulpice «En Pétoleyres» a livré plus de 80 tombes entre 1912 et 1914 (fig. 11).

Le développement du cimetière, dans l'espace et dans le temps, couvre différentes phases de La Tène ancienne (La Tène A, B1, B2, entre 450-280 av. J.-C.).

La tombe 48 d'une jeune fille portant le costume d'une femme adulte, au statut social sans doute élevé, a livré des parures d'une grande richesse (fig. 12).

La tombe 22 est célèbre par ses deux petits masques en pâte de verre (fig. 13), uniques au nord des Alpes, originaires d'Afrique du Nord (Tunisie actuelle). Ont-ils été ramenés par un voyageur, ou étaient-ils plutôt portés par une jeune Phénicienne?

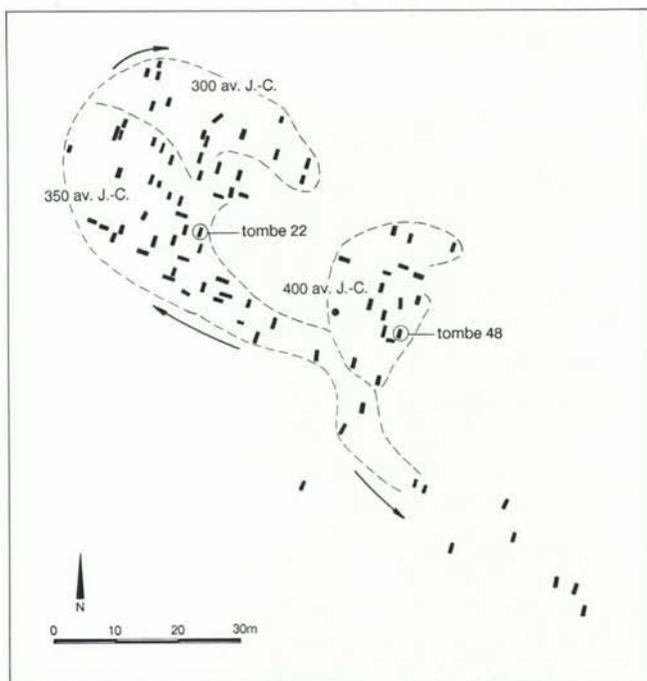


Figure 11. Saint-Sulpice «En Pétoleyres». Plan du cimetière avec la position des tombes 48 et 22 (fig. 12-13). Les flèches indiquent la succession des inhumations dans le temps et dans l'espace.

Figure 12a. Saint-Sulpice «En Pétoleyres». Position des parures sur le défunt restituée d'après les notes du fouilleur (Julien Gruaz).

1. Diadème
2. Fibule discoïde
3. Torque
4. Fibule
5. Collier
- 6-7. Pendeloques
- 8-9. Fibules
- 10-11. Bracelets
- 12-13. Anneaux de chevilles

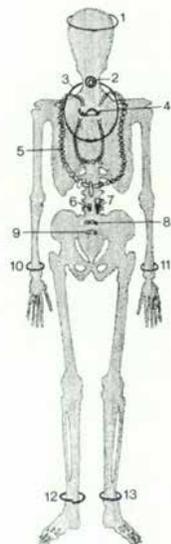


Figure 12b. Saint-Sulpice «En Pétoleyres». Une partie des parures funéraires de la jeune fille de la tombe 48: le diadème en bronze n'y figure pas; sous le collier de 157 perles d'ambre et de verre, un torque orné de cabochons de corail et finement gravé; à l'intérieur: une fibule discoïde en bronze recouverte d'une feuille d'or, ornée de perles de corail et d'ambre, une fibule en bronze à ressort à 4 spires et pied libre, 2 pendeloques en bronze; à droite de bas en haut: 2 bracelets massifs en bronze, une fibule richement ornée de corail, un des 2 anneaux de chevilles tubulaires en bronze. La Tène A, vers 400 av. J.-C. Diamètre de la fibule discoïde: 4,1 cm.





Figure 13. Saint-Sulpice «En Pétoleyres». Parures funéraires de la jeune fille de la tombe 22: masques phéniciens et perle multicolore en pâte de verre, fibule et chaînette en bronze; les petits masques étaient portés de part et d'autre de la tête, dans la chevelure ou comme «boucles d'oreilles». La Tène B1, vers 350 av. J.-C. Ech.: 1,5:1 (photo), 1:2 (dessins).

3. Un cimetière helvète à Lausanne «Vidy»

Le cimetière de Vidy, fouillé en 1989/90, est exceptionnel à plus d'un titre (fig. 14):

– les tombes de La Tène finale sont rarissimes en Suisse (les grandes nécropoles de La Tène ancienne et moyenne sont délaissées après 200 av. J.-C),

– l'incinération côtoie dès lors l'inhumation, traditionnelle depuis l'époque de Hallstatt et quasi exclusive durant La Tène ancienne et moyenne,

– les méthodes de fouilles et d'analyse modernes permettent de reconnaître la présence de cercueils en bois, de préciser leur forme ainsi que la position des parures.

Nous ne connaissons pas de village contemporain de ce cimetière; une lacune d'un siècle environ sépare ces tombes helvètes des premières constructions de *Lousonna*.

La tombe d'une femme importante

La tombe la plus ancienne (tombe 124, fig. 15) date du tout début de La Tène finale (La Tène D, vers 150 av. J.-C.), d'après certaines fibules en fer. Il s'agit d'une femme, âgée, qui portait en partie des parures plus anciennes: une fibule de La Tène moyenne et une perle en verre, au poignet (fig. 16-17).

Figure 14. Lausanne «Vidy». Plan du cimetière helvète. La Tène finale (La Tène D1), vers 150/100 av. J.-C.

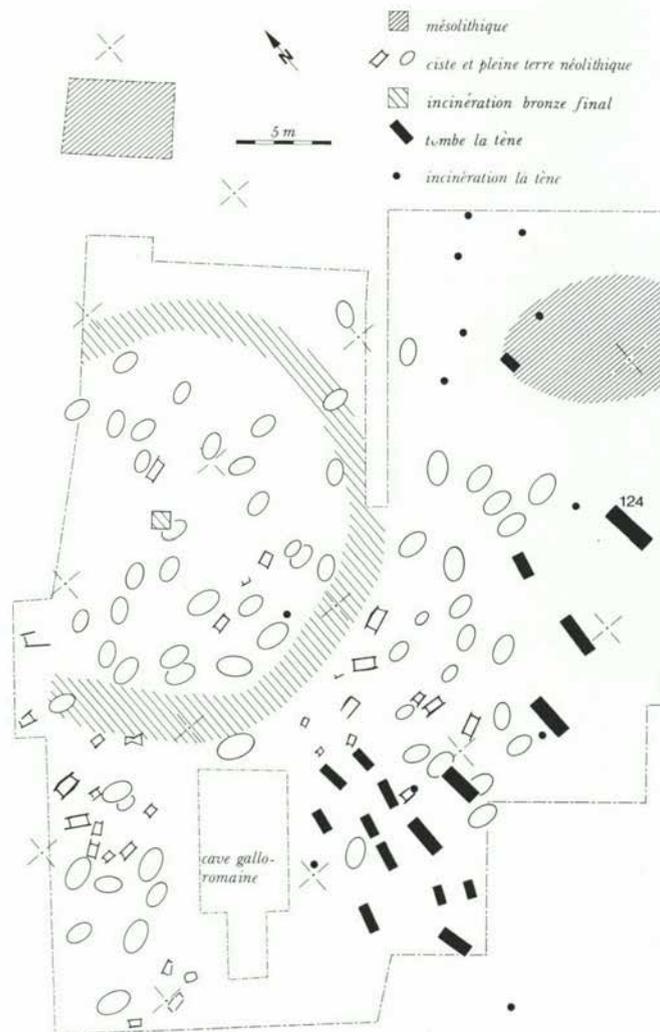




Figure 15. Lausanne «Vidy». La tombe 124 en cours de dégagement: 3 fibules en fer sur le haut du corps, la monnaie sur l'abdomen et une perle en verre au poignet (voir fig. 14). Début de La Tène finale, vers 150 av. J.-C.

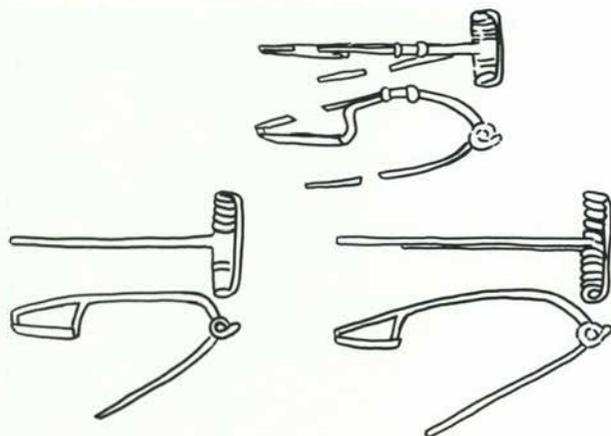


Figure 16. Lausanne «Vidy». Les 3 fibules en fer de la tombe 124 (voir fig. 15), dessinées d'après des radiographies (le métal est fortement corrodé). Ech.: 1:2.



Figure 17. Lausanne «Vidy». La perle en verre multicolore de la tombe 124 (voir fig. 15), et d'autres parures en verre et en lignite provenant de sépultures voisines. Haut. de la perle multicolore: 2,2 cm.

Une petite monnaie en argent se trouvait sur sa poitrine. Il s'agit d'une imitation d'obole de Marseille (fig. 20,2).

Les monnaies, qui circulent en milieu celtique dès 300 av. J.-C., sont très rares en contexte funéraire: une vingtaine dans toute l'Europe celtique, dont 7 en territoire helvète (fig. 18).

Cette pratique de l'«obole à Charon», qui a cours dans le monde méditerranéen, indique qu'il s'agit peut-être d'une femme du Sud, «mariée» en territoire helvète... Parmi les 17 inhumations, on trouve 9 enfants de 2 à 6 ans.

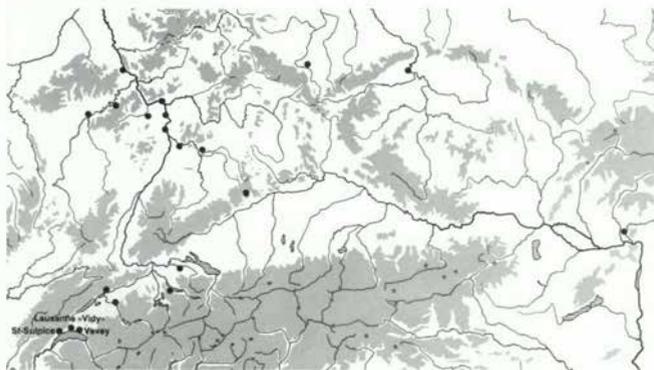


Figure 18 .Carte de distribution des offrandes monétaires celtiques entre 250 et 100 av. J.-C.

Les tombes ont livré des gobelets ou coupes en poterie grise fine, tournée, parfois ornée (fig. 19), ainsi que des restes d'offrandes alimentaires (poulet).

Les os calcinés des personnes incinérées étaient déposés dans des urnes du même type. A Saint-Sulpice, on a recueilli en 1939, dans un gobelet identique, les cendres d'un enfant. Une petite monnaie en «potin», alliage cuivre-étain-plomb, non pas frappée mais coulée (fig. 20,3), était associée à d'énigmatiques objets de fer: garnitures de ceinture ou d'un manche en bois?

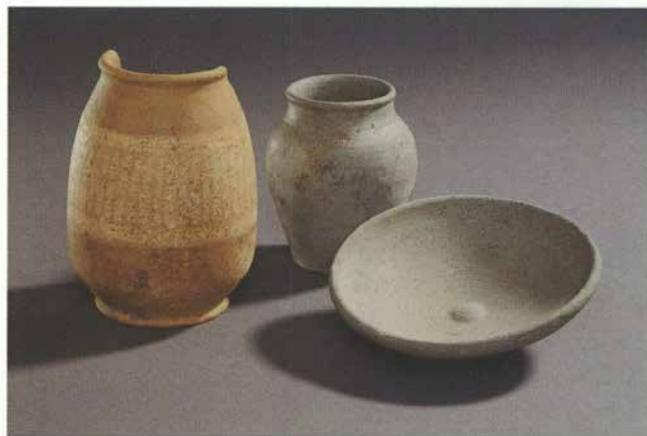


Figure 19. Lausanne «Vidy». Céramique peinte et grise fine tournée recueillie en offrande funéraire dans différentes tombes. Haut. du gobelet peint: 14 cm.



Figure 20.1: Marseille, obole trouvée à Vevey «En Crédeyles», tombe 22. (AR, moyenne: 0,60 g, 12,7 mm); 2: Imitation de Marseille?, obole trouvée à Lausanne «Vidy», tombe 124. (AR, 0,203 g, 9/8.3 mm); 3: Imitation de Marseille?, bronze coulé de potin trouvé à Saint-Sulpice, en 1939, dans une tombe à incinération. (PO, 4,58 g, 18,7 mm).

L'usage de la monnaie chez les Celtes remonte au III^e siècle av.J.-C. Empruntée au monde méditerranéen, elle traduit l'évolution de la société. Les monnaies les plus anciennes reproduisent le numéraire grec des rois de Macédoine, auprès desquels les Celtes servaient comme mercenaires.

Il est parfois difficile d'attribuer les émissions monétaires retrouvées à un peuple précis ou de les situer dans le temps. Les légendes intelligibles n'apparaissent que très progressivement sur la monnaie celtique. A l'origine, elle est un signe de puissance, symbole de l'aristocratie. Peu à peu, la monnaie s'intègre au paysage quotidien (tributs, amendes) pour entrer finalement dans la vie des échanges. Ainsi retrouve-t-on, dans notre pays, des imitations plus ou moins fidèles des monnaies en or de Philippe II de Macédoine et d'Alexandre III le Grand (en Suisse septentrionale et occidentale, dès le début du II^e siècle av.J.-C.).

Dans le bassin lémanique, la circulation la plus ancienne attestée dans un contexte celtique, est celle d'une monnaie grecque de Marseille: une fraction émise par la cité phocéenne au III^e siècle av. J.-C. retrouvée dans une tombe de Vevey, elle-même datée d'environ 220 av. J.-C. Sur l'une des faces de la monnaie, une tête juvénile à gauche est représentée, probablement celle du fleuve divinisé de la cité: le Lacydon. Au revers, apparaît une roue à quatre rayons entre lesquels on peut lire *MA*, abréviation en lettres grecques de *Massalia* et garantie, avec les effigies, de l'authenticité, de l'origine et de la qualité (bon poids et bon argent) de la monnaie (fig. 20,1).

Circulant sur la rive gauche du Rhône, la monnaie de Marseille est bientôt imitée par les peuples de ces régions. Ainsi retrouve-t-on en amont, dans le bassin lémanique, le prototype (Vevey, III^e siècle av.J.-C.) et ses reproductions plus ou moins fidèles, de mauvais métal et de poids réduit, au II^e/I^{er} siècle av.J.-C.) (à Lausanne «Vidy» notamment, fig. 20,2).

A la fin du II^e siècle av.J.-C., et parallèlement aux émissions d'or, d'argent et de bronze frappé, apparaissent de curieuses pièces, typiquement laténiennes dans leur technologie et le style de leurs effigies: les potins (nom médiéval signifiant alliage vil). La présence de plomb et d'étain ajoutent encore au flou du modelé de ces pièces coulées, par l'aspect brillant qu'il leur confère. La fonction monétaire de ces objets est aujourd'hui controversée: il pourrait s'agir de jetons à usage précis et limité. Les potins les plus fréquents dans le bassin lémanique sont ceux que l'on appelle familièrement «potin à la grosse tête» et dont on a attribué l'émission aux Séquanes voisins. On y observe au droit une tête et au revers un animal stylisés. Certains voient l'influence de Marseille sur ces pièces en supposant qu'elles reproduisent Apollon et le taureau des bronzes de la cité phocéenne (fig 20,3).

La tombe du cimetière de Saint-Sulpice est l'une des découvertes archéologiques qui permet de dater ces potins du début du I^{er} siècle av. J.-C.

A.G.

4. Les Helvétès

Les Helvétès, l'une des grandes nations celtiques, sont mentionnés par des auteurs antiques vers 100 av. J.-C. Ils se seraient progressivement installés en Suisse, en provenance du sud de l'Allemagne.

L'histoire romaine leur fait une large place:
– l'épopée des Cimbres et des Teutons entre 113 et 101 av. J.-C., avec la victoire en 107 près

d'Agen de leur chef Divico sur les légions romaines,
– leur tentative d'émigration du printemps 58 av. J.-C., vers le sud-ouest de la Gaule, sous la conduite du même Divico.

Cet événement marque l'entrée en scène de Jules César et le début de la Guerre des Gaules.

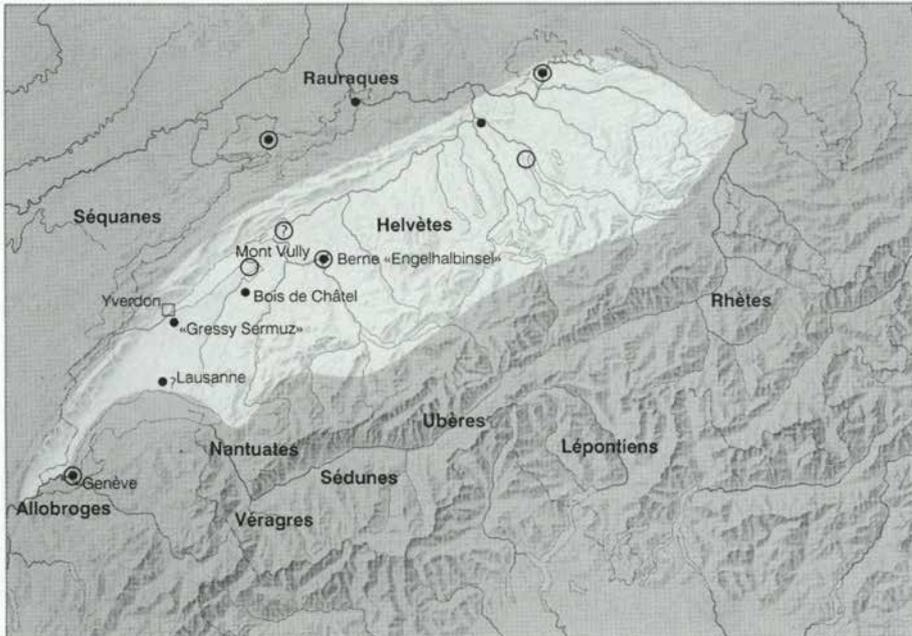


Figure 21. Le territoire des Helvétès au I^{er} siècle av. J.-C. (d'après Jules César).

58 av. J.-C.: une histoire bien connue!

Les Helvètes brûlent une douzaine d'*oppida* («villes», places fortes, fig. 21), 400 villages et de nombreuses fermes. César les empêche de traverser le Rhône à Genève (*Genava* dans la province romaine de Narbonnaise).

Après avoir traversé le Jura puis la Saône, ils sont battus et décimés près de Bibracte en Bourgogne, et renvoyés par César dans leur «patrie».

L'*oppidum* principal des Helvètes est celui de Berne «Engelhalbinsel», occupé avant et après la Guerre des Gaules. Des traces d'un incendie, peut-être celui de 58 av. J.-C., ont été reconnues au Mont-Vully (canton de Fribourg).



Dans le canton de Vaud, on considère (sur la base d'indices ténus il est vrai) le Bois de Châtel, au sud d'Avenches, comme un *oppidum*; il aurait été occupé après le retour des Helvètes, précédant ainsi de deux générations la construction d'*Aventicum* dans la plaine.

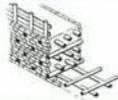
L'*oppidum* de Gressy «Sermuz»

La colline de Sermuz, à deux kilomètres au sud d'Yverdon-les-Bains, a été fortifiée au 1^{er} siècle av. J.-C., peut-être après le retour des Helvètes en 58 av. J.-C.

Un *murus gallicus* (mur gaulois), précédé d'un fossé à fond plat, barrait sur une longueur approximative de 130 mètres un plateau d'environ 7 hectares, dominant d'une quarantaine de mètres la plaine de l'Orbe.

Le mur est installé sur un socle de terre de 2,5 mètres de haut. Il se compose d'un caisson de poutres horizontales entrecroisées liées par de grosses fiches en fer (fig. 22), superposées; le dispositif est comblé de terre. Un parement de façade et un parement arrière, de pierres sèches, limitent cet ouvrage de 6 mètres de large. Il pouvait avoir plus de 6 mètres de haut (y compris le socle de terre et une palissade, voir fig. 25-27).

Figure 22. Gressy «Sermuz». Les grandes crosses en fer du *murus gallicus*. Long. du clou au centre: 30 cm.

SITE	TYPE DE REMPART	CLOUS
GENEVE	?	
LAUSANNE	?	
SERMUZ		T
MONT VULLY		
BOIS DE CHATEL	?	
JENSBERG	?	
WINDISCH	?	
MONT TERRI		T
BALE-MÜNSTERHUGEL		T
ÛETLIBERG	?	
BERNE-ENGEHALBINSEL		T
ALTENBURG		
RHEINAU		

Une autre grande famille de fortifications, à poteaux verticaux et rampe à l'arrière, est connue sur d'autres *oppida* du territoire helvète et des régions voisines (fig. 23).

La bourgade d'Yverdon-les-Bains (*Eburodunum*), occupée dès 200 av. J.-C., a maintenu ses activités de marché artisanal alors que Sermuz, la «ville haute», outre son rôle défensif, a pu revêtir des fonctions politiques ou religieuses.

Les sites complémentaires de la ville d'Yverdon (*Eburodunum*) et de Sermuz, bourgade de plaine dès 200 av. J.-C. et *oppidum* au 1^{er} siècle av. J.-C., ont livré des vestiges de la vie quotidienne, parure (fibules, fig. 24), céramique locale (grise fine, tournée, peinte) ou importée d'Italie (amphores vinaires, céramique à vernis noir).

La colline de la Cité à Lausanne a livré quelques vestiges contemporains (1^{er} siècle av. J.-C.), mais aucune fortification d'*oppidum* n'y est attestée.

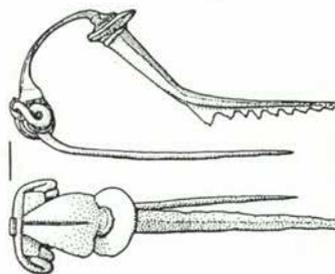


Figure 23. Les différents types de remparts celtiques connus chez les Helvètes et leurs voisins (voir fig. 21).

Figure 24. Gressy «Sermuz», Fibule en bronze, à collerette et porte-ardillon ajouré, recueillie au cours de prospections dans les champs. La Tène D2, vers 40 av. J.-C. Ech.: 1:2.

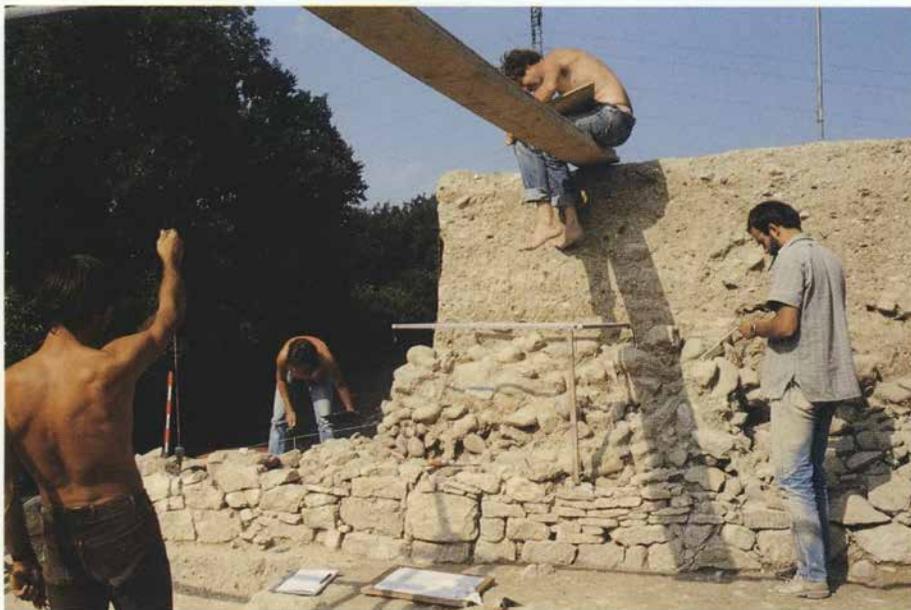


Figure 25. Gressy «Sermuz». Vue du parement intérieur du rempart en cours de fouille (1984).



Figure 26. Gressy «Sermuz». Le fossé précédant le rempart de l'*oppidum*; les terres extraites sont utilisées dans le remplissage du mur (voir fig. 27). Maquette: H. Lienhard.



Figure 27. Gressy «Sermuz». Vue du *mur gallicus*, de l'extérieur du rempart. Maquette: H. Lienhard.

5. Nyon: les Romains sous la ville...

Fondée vraisemblablement vers 45 av. J.-C., à la fin de la vie de Jules César, la ville romaine de Nyon (*colonia Iulia equestris*, fig.28-29) est la plus ancienne des trois colonies situées sur sol helvétique (les deux autres étant Augst et Avenches). Aucune trace d'une occupation helvète antérieure n'est attestée, hormis le terme *Noviodunum*, seconde appellation de la ville aux résonances gauloises, d'où Nyon tire son nom actuel, mais qui n'apparaît pas avant la fin de l'Antiquité dans les sources écrites. Peut-être s'agit-il simplement du «surnom» donné à la ville romaine par les indigènes?



Figure 28. Nyon. Un secteur de la basilique en cours de fouilles (été 1991) permettant d'agrandir le musée inauguré en 1979. A l'arrière-plan la fresque représentant l'intérieur de ce bâtiment public.

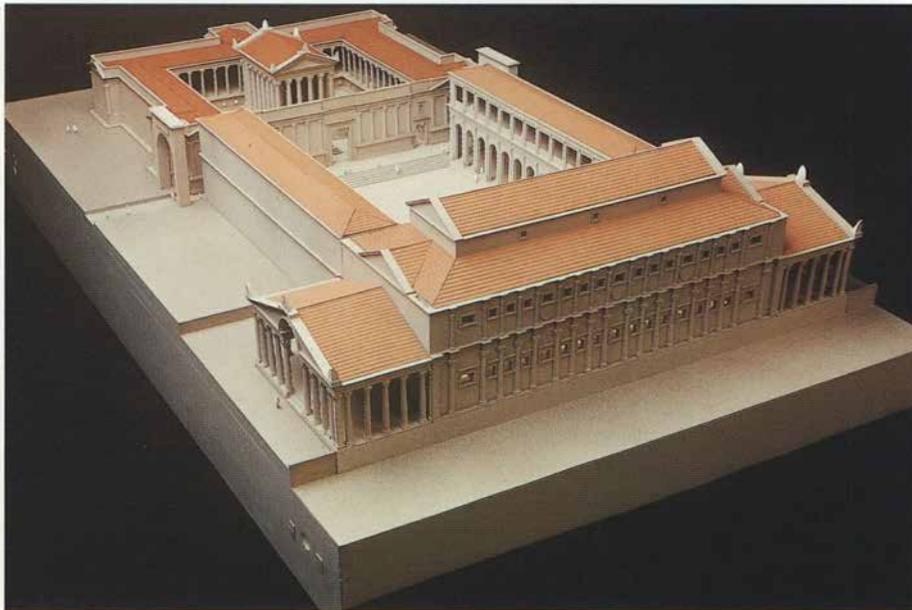


Figure 29. *Forum* de Nyon, avec son temple entouré de portiques (*area sacra*) et la basilique au premier plan (*area publica*). Maquette: P. André.

6. Lousonna: une bourgade florissante

Le *vicus* de *Lousonna* se développe sur les rives du Léman à partir de 15 av. J.-C. environ.

Le terme latin de *vicus* désigne une agglomération secondaire, une bourgade.



Figure 30. Lausanne «Vidy». Plan du *vicus* gallo-romain. Au centre de l'agglomération, le *forum* regroupe les bâtiments publics (temple, basilique, sanctuaire). A l'ouest et à l'est de cette grande place, des unités d'habitation, allongées et souvent contiguës, bordent les deux rues principales, que plusieurs ruelles perpendiculaires relient entre elles.

Lousonna profitera d'une position stratégique, au croisement des grandes voies de circulation terrestres et fluviales menant du sud de la Gaule et de l'Italie aux provinces rhénanes. La bourgade tirera en grande partie sa prospérité du commerce.

Des maisons de terre et de bois dans la tradition celtique

Les maisons sont construites avec des matériaux très simples: bardeaux et tuiles pour les toits, terre et bois pour les murs, revêtus d'un crépi. Elles comprennent des locaux à usage domestique, artisanal et commercial, généralement ouverts sur la rue, ainsi que des pièces d'habitation à l'arrière (fig. 31).

Des maisons de terre et de bois à la mode romaine

Installée sur un terrain en pente, la construction est en paliers. Si la maçonnerie a été adoptée pour l'essentiel des fondations, la terre et le bois continuent d'être utilisés pour la construction des murs, illustrant le mélange des traditions celtiques et romaines (fig. 32).

Une très belle cave abrite 4 cuves en bois servant au stockage de denrées alimentaires (céréales, huile, vin, fig. 33-34). Les locaux bordant la rue sont probablement des ateliers ou des échoppes, tandis que les pièces d'habitation se trouvent à l'arrière de la maison, séparées par une cour intérieure.



Figure 31. Lausanne «Vidy». Vue du quartier de *Lousonna* (fouillé en 1989/90 à la route de Chavannes 9 bis, voir fig. 30), vers 10 ap. J.-C. Aquarelle: B. Gubler.



Figure 32. Lausanne «Vidy». Unité d'habitation du même quartier de *Lousonna* (voir fig. 31), vers 150 ap. J.-C. Maquette: H. Lienhard.



Figure 33. Lausanne «Vidy». Vue de la cave maçonnée de la maison, construite vers 70 ap. J.-C., en cours de fouille (voir fig. 32, 34). Un escalier de molasse permet d'y accéder depuis la cour intérieure; sur l'un des murs se trouvent 5 petites niches voûtées.

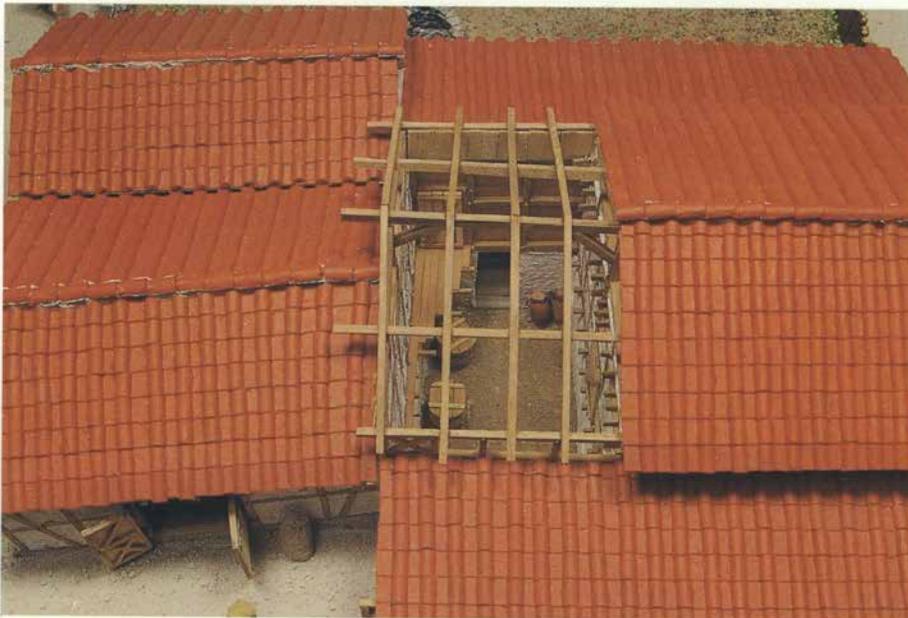


Figure 34. Lausanne «Vidy». La cave restituée (voir fig. 33).

Figure 35. Lausanne «Vidy». Petits objets découverts en 1989/90.

Épingle à cheveux en os à tête féminine coiffée à la mode romaine; spatule en bronze ornée d'un fil d'argent, objet médical ou de toilette; stylet en os pour écrire. Long. de l'épingle en os: 5,8 cm.

Fibules en argent et en bronze. Long. de la fibule à droite: 7,5 cm.



Figure 36. Lausanne «Vidy». Monnaies découvertes au cours des fouilles récentes à la route de Chavannes. 1: Nîmes, *dupondius* coupé. 2: Octave, denier, 32-29 av. J.-C. 3: Lyon, autel de Lyon, *semis*, 11 ap. J.-C. 4: Caligula pour Germanicus, Rome, *dupondius*, depuis 37 ap. J.-C.

Dans le dernier quart du I^{er} siècle av.J.-C., les principaux centres romains d'émission monétaire au nord des Alpes sont ceux de Nîmes (atelier colonial) et de Lyon (colonial puis impérial). Vers 27 av. J.-C., Auguste réforme la monnaie de la République romaine. Frappées dans trois métaux: l'or (valeur: l'*aureus*), l'argent (le denier) et l'airain (métaux: cuivre, laiton), de nouvelles subdivisions sont introduites. Ainsi, les émissions d'airain, d'usage quotidien, se composent de l'*as*, du sesterce et du *dupondius* (fig. 36, 1,4) (valant respectivement quatre et deux *as*), du *semis* (fig. 36,3) et du *quadrans* (en valant un demi et un quart).

Les résultats des fouilles récentes et notamment celles de Lausanne «Vidy», montrent que la production des ateliers de Nîmes (fig. 36,1), de Lyon (fig. 36,3) et de Rome (fig. 36,4) ne suffisaient pas à alimenter les besoins d'un premier siècle où les échanges sont en pleine expansion. En effet, de nombreuses monnaies retrouvées sont coupées (en remplacement de fractions en nombre insuffisant, fig. 36,1), d'autres sont des imitations de types romains. Les subdivisions officielles inférieures à l'*as* sont généralement peu abondantes (fig. 36,3). Les trouvailles monétaires bien stratifiées montrent que certaines espèces gauloises de bronze frappé ou coulé, émises dans le courant du I^{er} siècle av. J.-C., circulent encore au I^{er} siècle ap. J.-C. Insuffisance de la production en grande partie, probablement aussi résistance indigène à la monnaie romaine. Les monnaies de Nîmes et de Lyon représentent toutefois la circulation la plus importante dans notre région au I^{er} siècle ap. J.-C., alors que les émissions italiennes et de surcroît en argent sont plus rares.

Rappelons pour mémoire que dans les deux premiers siècles de notre ère, un *dupondius* permettait d'acheter un kilogramme de pain et environ un demi-litre de vin ordinaire; un maître d'école gagnait environ 3 sesterces par jour; il fallait environ 60 sesterces pour nourrir une famille de trois personnes pour un mois.

Les types monétaires frappés par Rome, Nîmes ou Lyon célèbrent les hauts faits de l'*Urbs* (Rome) et de ses *imperatores* (empereurs). Ces petits objets sont autant de signes des tendances de la politique romaine.

Ainsi la monnaie de Nîmes, émise depuis 27/20 av. J.-C., associe le portrait d'Agrippa à gauche à celui d'Octave à droite (futur empereur Auguste), tout en rappelant probablement au revers la conquête de l'Égypte (le crocodile attaché à une palme devenu blason de Nîmes, fig. 36,1). Octave avec son père adoptif César fondent l'Empire romain et sont les premiers à se faire représenter sur leur monnaie (fig. 36,2). L'atelier impérial de Lyon frappe des monnaies au type du temple des trois Gaules, sanctuaire fédéral élevé à la gloire de Rome et de l'empereur comme l'indique la légende: «ROM(ae) ET AVG(usto)» (fig. 36,3). La monnaie est émise sous Auguste au nom de Tibère, son successeur.

Les victoires de Germanicus sur les Germains, notamment la reconquête des étendards romains en 16 ap. J.-C. après la désastreuse défaite de Varus, sont célébrées sur un *dupondius* frappé par Caligula. Germanicus y est figuré d'un côté en triomphateur, sur un char et de l'autre on le voit cuirassé, en tunique militaire, tenant l'aigle le bras gauche levé (fig. 36,4).

A.G.



Figure 37. Lausanne «Vidy». Céramique utilisée dans les premières occupations de *Lousonna*, à l'époque des maisons de terre et de bois (fig. 31): bol peint de tradition celtique et gobelet gris, bol orange de fabrication locale, imitant la terre sigillée romaine. Haut. du gobelet: 17 cm.

Le nom de Lausanne!

Une inscription, mise au jour le 7 avril 1739 à Vidy, nous apprend l'existence d'un *curator vikanorum Lousonnensium*, soit un des deux magistrats suprêmes de la bourgade (*vicus*) de *Lousonna* (fig. 38). Il est probable que ce nom était déjà utilisé à l'époque celtique pour désigner la Lausanne helvète.

Rappelons que quelques vestiges datés d'environ 50 av. J.-C. ont été recueillis sur la colline de la Cité.



Figure 38. Lausanne «Vidy». Inscription découverte en 1739 déjà, mentionnant pour la première fois le nom de *Lousonna*.

«*Soli Genio Lunae/Sacrum ex voto/pro salute Augustorum P(ublius Clod(ius) Corn(elia)/Primus curator Vika(nor(um) Lousonnensium (iterum)/(se)vir Augustal(is) c(urator) c(ivium) R(omanorum) / conventus Hel(vetici) d(e) s(uo) d(edit).*»

«Au Soleil, au Génie, à la Lune, pour la sauvegarde des empereurs, Publius Clodius Primus de la tribu Cornelia, curateur pour la seconde fois des habitants de Lausanne, sévir Augustal, président de l'association des citoyens romains d'Helvétie, a consacré ce monument à la suite d'un vœu et en a fait les frais.»

7. De riches domaines à la campagne:

Yvonand «Mordagne» et Orbe «Boscéaz»

La romanisation des campagnes, qui va de pair avec l'urbanisation, se traduit par le remplacement des fermes indigènes (inconnues à ce jour en terre vaudoise) par de grandes unités de production agricole, les villas (*villae*). Edifiées au centre d'un domaine (*fundus*), respectant le plus souvent une symétrie axiale, elles comprennent généralement une partie résidentielle (*pars urbana*), avec la maison du maître entourée de

cours et de jardins, et une zone réservée aux activités rurales (*pars rustica*), où sont disséminés les bâtiments d'exploitation (remises, étables, granges, greniers, entrepôts, ateliers) et les logements pour le personnel.

L'organisation spatiale, l'emploi de la maçonnerie, la présence de cours bordées de portiques, de chauffages centraux (hypocaustes), de thermes, de peintures murales, de mosaïques ou de décors sculptés, sont l'héritage direct des Romains.

La villa d'Yvonand «Mordagne»

A proximité de la bourgade d'*Eburodunum* (Yverdon-les-Bains), la villa d'Yvonand est située dans la plaine de la Menthue au bord du lac de Neuchâtel.

Son enclos, qui mesure 600 mètres sur 60 environ, renferme une douzaine de bâtiments d'exploitation, la plupart adossés au mur d'enceinte. La villa du maître possède thermes, mosaïques et peintures murales. Une vaste cour intérieure, de 42 mètres sur 35, est bordée d'un portique à péristyle (fig. 39). Edifié à partir de 100 ap. J.-C., l'établissement fonctionnera jusque vers 300 ap. J.-C. Des occupants s'installeront vers 400 ap. J.-C. dans certaines parties de la villa désaffectée.



Figure 39. Yvonand «Mordagne». Restitution du portique à péristyle de la villa.

La villa d'Orbe «Boscéaz»

Célèbre par ses mosaïques découvertes au XIX^e siècle, ce domaine est situé à la croisée de deux axes routiers importants, les voies Rhône-Rhin (par Nyon-Yverdon-Avenches-Soleure) et Italie-Bretagne (par le Grand-Saint-Bernard et le col de Jougne). La villa est implantée sur un plateau, entre le Jura et la plaine de l'Orbe. Placée au centre d'un enclos de 420 mètres sur 370, la demeure du maître est un véritable palais aux dimensions imposantes, avec un mur de façade de 230 mètres, face aux Alpes (fig. 40-46).

Un long couloir relie deux ailes symétriques. A l'arrière, les pièces d'habitation et de services, ornées en partie de mosaïques et peintures murales, s'organisent autour de cours à portiques (péristyles). Un imposant système de canalisation pour les eaux usées et pluviales a été mis au jour.

Une vaste terrasse artificielle à l'est, soutenue par un puissant mur de 300 mètres (fig. 42), était réservée à des jardins agrémentés de fontaines.

Edifiée à partir de 100 ap. J.-C., la villa sera abandonnée vers 250 ap. J.-C., et fera dès lors l'objet de récupération systématique de matériaux. Certaines parties seront toutefois encore occupées vers 400 ap. J.-C.



Figure 40. Orbe «Boscéaz». Angle nord-est du domaine, sous les champs, en 1986.



Figure 41. Orbe «Boscéaz». Vue des fouilles de 1991.



Figure 42. Orbe «Boscéaz». Vue du mur de la terrasse sur laquelle sont construits les logements du maître. Aquarelle: B. Gubler.



Figure 43. Orbe «Boscéaz». Tête d'Eros ailé en marbre, découvert en 1991 dans une cour de la villa. Copie d'une œuvre grecque du IV^e siècle av. J.-C., datant probablement du I^{er} siècle de notre ère. Haut.: 11,6 cm.



Figure 44. Orbe «Boscéaz». Gobelet en terre sigillée orné de motifs géométriques excisés. Vers 150 ap. J.-C. Haut.: 14 cm.



Figure 45. Orbe «Boscéaz». Le foyer d'une cuisine (fouille 1990).

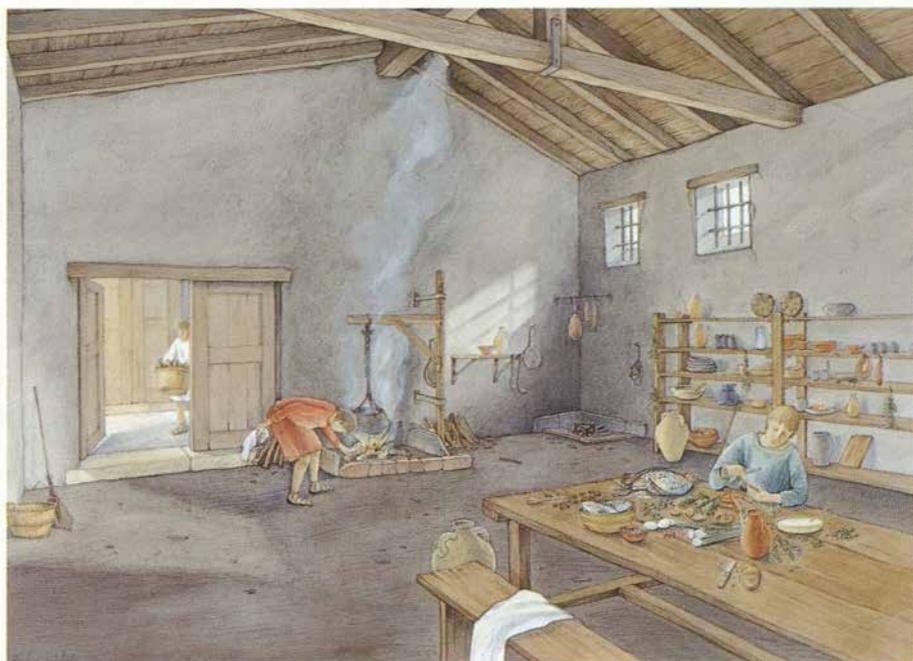


Figure 46. Orbe «Boscéaz». Restitution de l'intérieur de la cuisine. Aquarelle: B. Gubler.

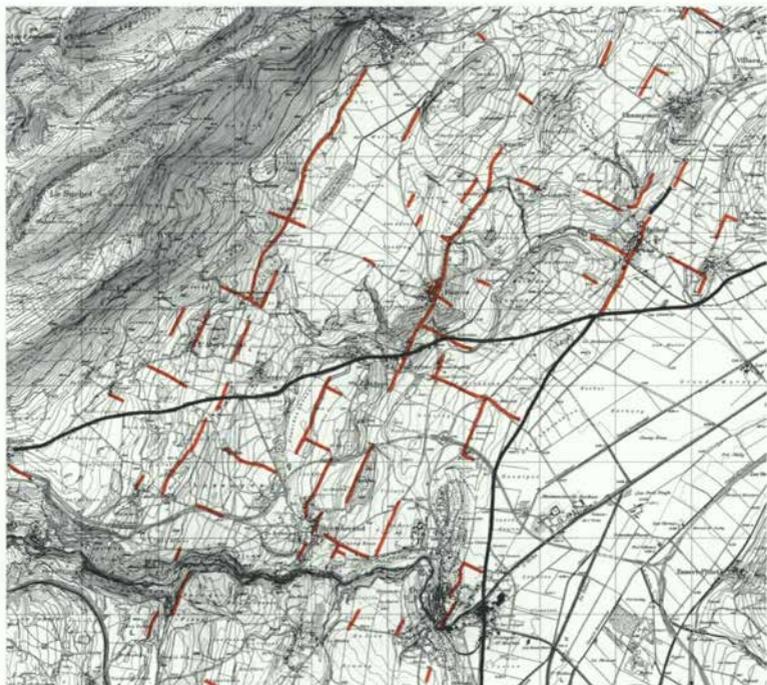


Figure 47. Orbe «Boscéaz». Aménagement du territoire autour de la villa: des axes parallèles et perpendiculaires compartimentent la zone, témoignant de la mise en place d'un système de répartition et de mise en valeur des terres. Deux grandes routes traversent la région, d'Yverdon à Jougne puis Pontarlier, du Léman au lac de Neuchâtel.

Le recours à des documents de nature diverse (cartes anciennes, textes d'archives mais aussi photographies aériennes ou cartes géologiques) s'avère indispensable. Cette documentation permet en effet de reconstituer un paysage antérieur aux profondes modifications apportées par les aménagements de ce siècle. La prospection systématique des environs de la villa, soit un passage à pied dans les champs labourés et la récolte des objets apparaissant en surface, fournit quant à elle des informations sur l'occupation de la région, complétant les données obtenues grâce à d'autres méthodes.

Une recherche sur le paysage et l'environnement de la villa de Boscéaz est menée parallèlement aux fouilles. Cette étude pluridisciplinaire (des spécialistes des sciences de la nature et des archéologues y collaborent) tente de comprendre comment fut occupée et organisée la région à l'époque romaine.

Où se trouvaient les forêts, les marais, les terres mises en culture? Quelle végétation était présente? D'autres *villae* ou de modestes fermes étaient-elles implantées selon un plan directeur préétabli? Comment s'organisaient les routes et les chemins? Autant de questions fondamentales lorsque l'on cherche à imaginer quelle pouvait être la vie quotidienne à Boscéaz, dont le domaine, qu'il est difficile de cerner avec certitude, devait englober à la fois des champs cultivés, des zones de friche et des pâture, des bois et des marais, s'étendant de la plaine de l'Orbe au Jura.

N. P.S.

8. Aventicum: le monde des morts

Fondée quelques années avant le début de notre ère, la ville d'*Aventicum-Avenches*, capitale de l'Helvétie romanisée, sera élevée au rang de colonie par l'empereur Vespasien vers 70 ap. J.-C.

A l'abri de ses remparts, la ville se développe selon un plan régulier (réseau de rues à angle droit). Elle est dotée de plusieurs édifices publics destinés à abriter les activités administratives, juridiques et commerciales, ainsi que les cérémonies religieuses (*forum*, temples et sanctuaires). Un théâtre, un amphithéâtre, quelques établissements thermaux et des aqueducs sont construits pour les loisirs et le confort des habitants (fig. 48).

La cité a aussi son port sur le lac de Morat, pour l'acheminement des matériaux de construction et des marchandises.

Plusieurs cimetières s'étendent le long des routes quittant la ville, à l'extérieur des murs.

Figure 48. *Aventicum-Avenches*. Plan schématique de la ville à l'intérieur de l'enceinte et des interventions récentes, hors les murs, en direction du port sur le lac de Morat et d'En Chaplix sur le tracé de la N1 (voir fig. 55).

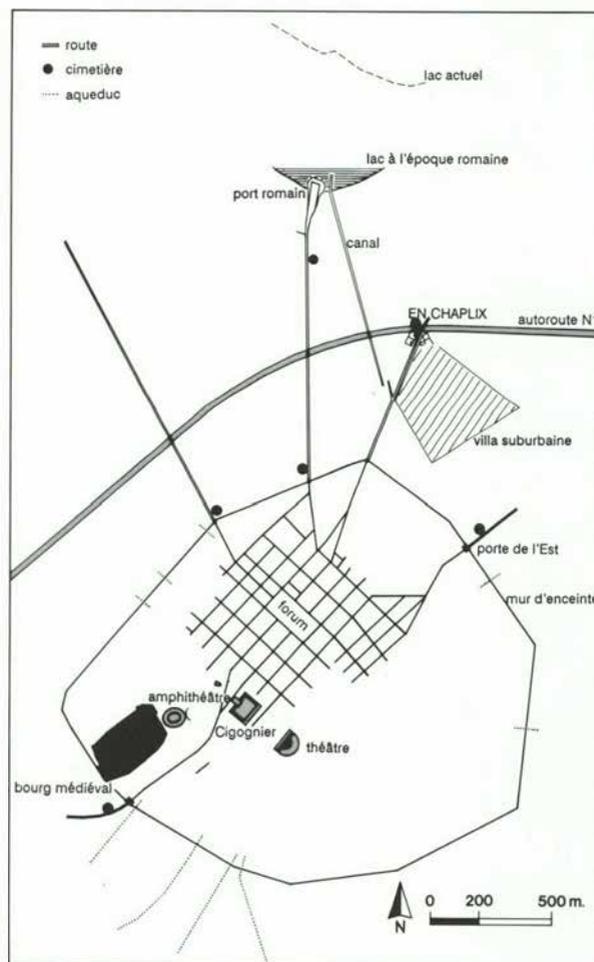




Figure 49. Avenches «En Chaplix». Tombes à incinération en cours de fouille (1989). Vers 150 ap. J.-C.

En général l'urne contenant les ossements brûlés du défunt, accompagnés d'offrandes, parfois monétaires, a été déposée dans une fosse en pleine terre. Une pierre, un tesson ou un récipient peuvent lui servir de couvercle et les cendres du bûcher, des clous, des fragments d'offrandes brûlés (céramique, verre, bronze, fer) ont été déversés dans la fosse autour de l'urne.

Figure 50. Avenches «En Chaplix». Tombe à inhumation fouillée en 1991. Vers 150 ap. J.-C.



En Chaplix: le monde des morts

La construction de l'autoroute N1 permet aux archéologues d'explorer depuis quelques années une zone nouvelle. Ils y ont exhumé un vaste ensemble culturel, à vocation funéraire. Il est situé dans la plaine, entre *Aventicum* et le lac, au bord d'une route antique, à 600 mètres de la ville (fig. 49-54, 55).

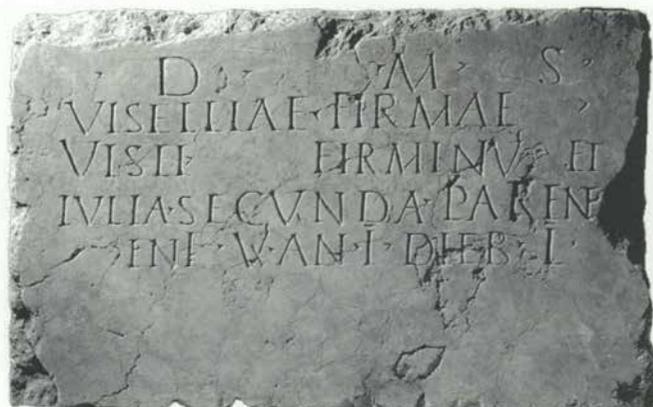


Figure 51. Avenches «En Chaplix». Inscription funéraire découverte dans les fouilles de la nécropole en 1988. Calcaire du Jura, vers 150 ap. J.-C.

«*D(iis) M(anibus) s(acrum) Viselliae Firmae Visel(lius) Firminus et Iulia Secunda parentes infelicissimi vix(it) an(no) l dieb(us) L.*»

«Consacré aux dieux mânes de Visellia Firma, Visellius Firminus et Julia Secunda ses parents profondément affligés; elle a vécu une année et cinquante jours.»

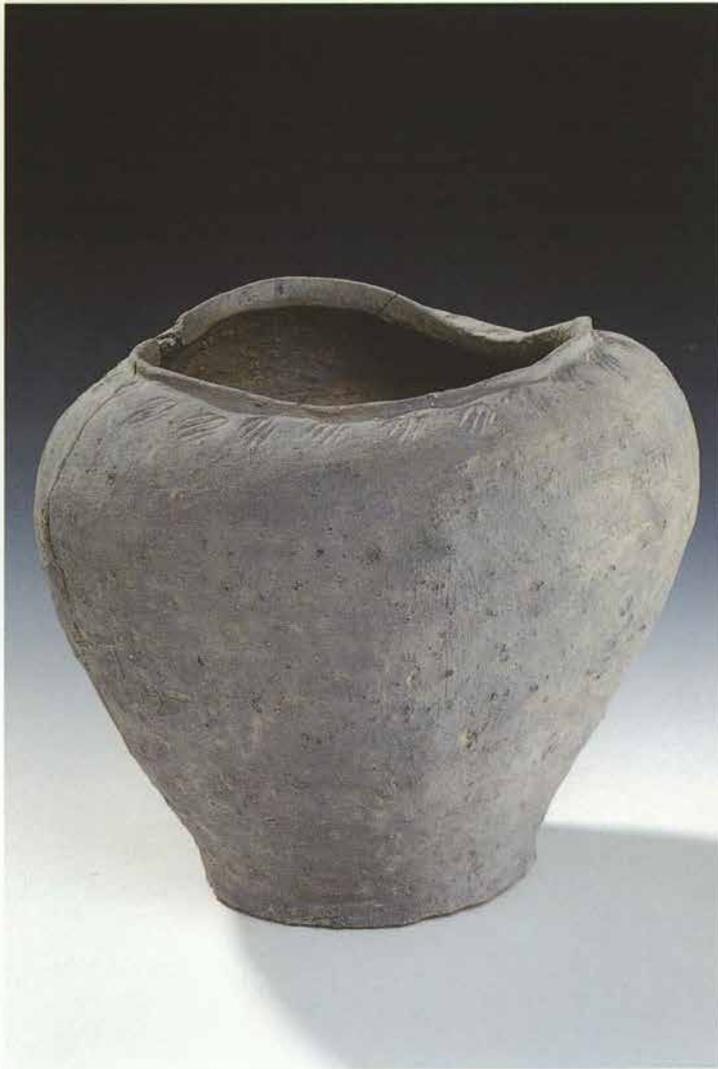


Figure 52. Avenches «En Chaplix». Urnes cinéraires et offrandes en céramique. Urne (déformée) grise, dans la tradition indigène, ornée de motifs estampés en damier sous le bord. Haut: 20 cm. Coupes en terre sigillée, importées du centre de la Gaule, recueillies dans la même tombe. Diam.: 10, 13 et 18 cm.

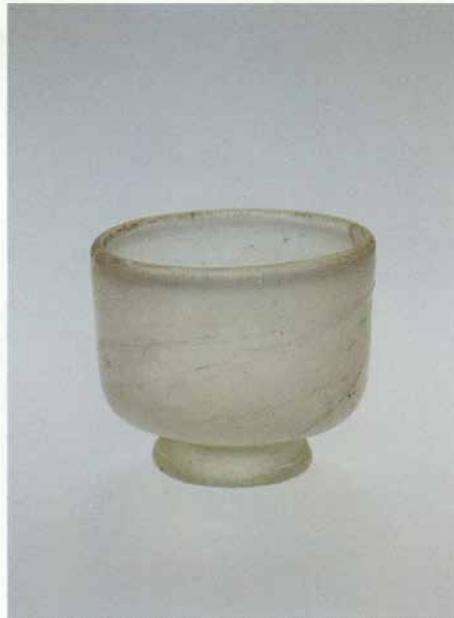
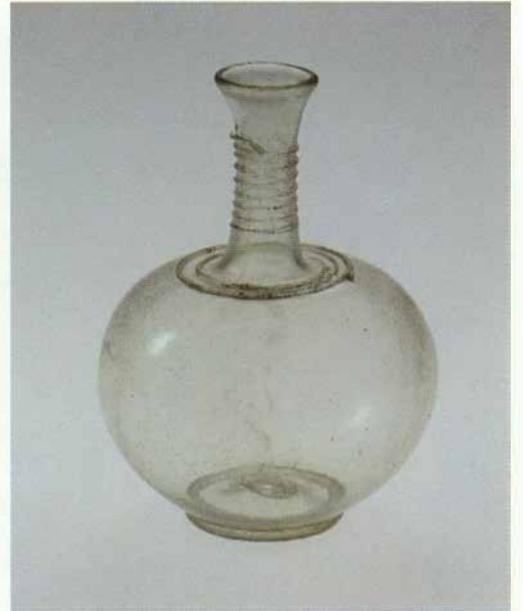
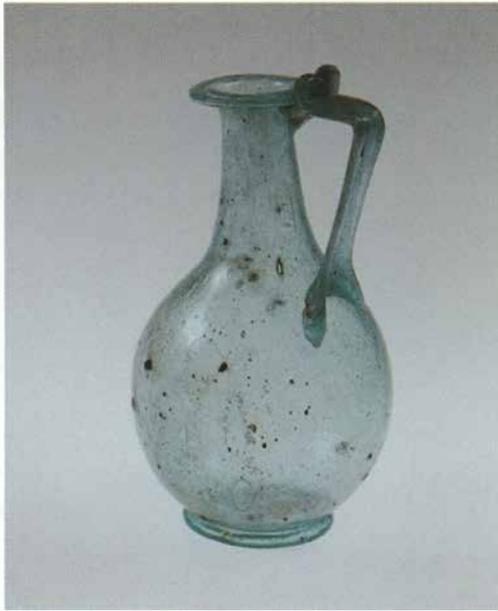


Figure 53. Avenches «En Chaplix». Offrandes et urnes cinéraires en verre. Pichet, bouteille et coupe. Haut: 18, 14, et 7 cm. Urnes. Haut.: 33 et 13 cm.

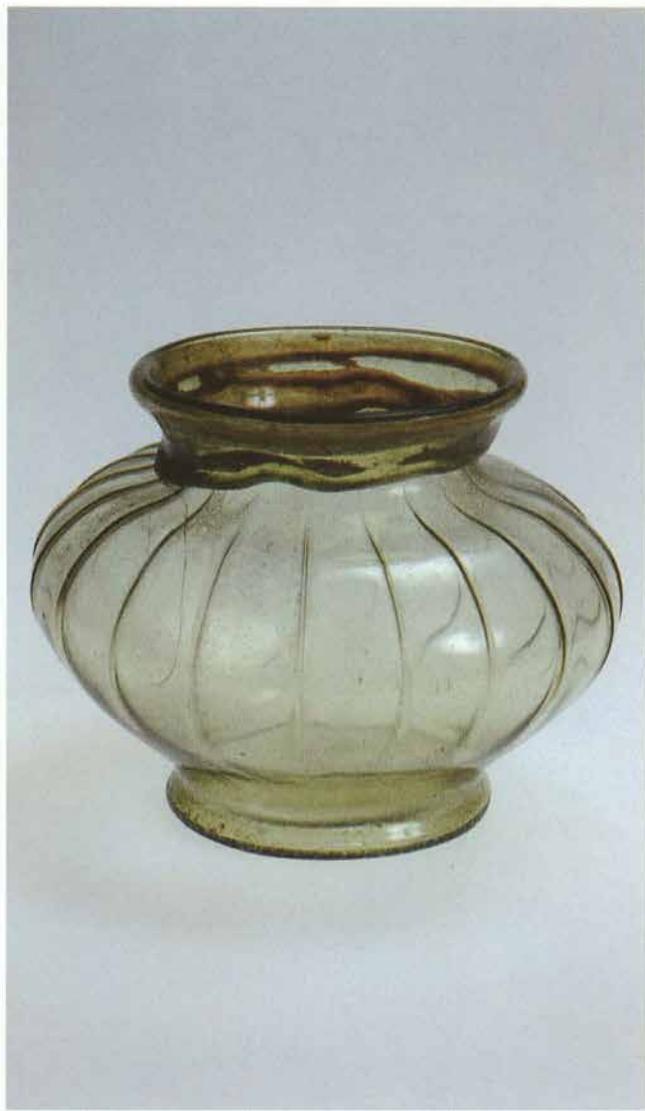




Figure 54. Avenches «En Chaplix». Parures et offrandes funéraires. Fibule en bronze, émaillée. 5 x 5 cm; pendentif en argent en forme de lunule (fréquent dans les tombes d'enfants). 3,5 cm; cuillère en bronze, étamée. 11 cm; lampe à huile en bronze. 7,5 cm.

9. Avenches «En Chaplix»:

des mausolées pour des personnes hors du commun

Créé sous le règne d'Auguste, autour de la tombe à incinération d'une jeune femme dont les parures trahissent une probable origine danubienne, un sanctuaire se développe rapidement en bordure d'une route. Des petits temples de bois, de tradition indigène, sont édifiés dans des enclos à ciel ouvert.

De l'autre côté de cette route, deux gigantesques monuments funéraires sont érigés vers 28 et 40 ap. J.-C. Construits dans deux enclos carrés accolés, abritant jardins et vergers, ces édifices reposent sur d'imposantes fondations en hémicycle. Plusieurs centaines de blocs de calcaire, travaillés et sculptés, ont été mis au jour autour de ces fondations (fig. 56-59). Ils furent abandonnés lors du démantèlement des monuments, dont on récupérait les éléments en vue de nouvelles constructions, peut-être dans l'Antiquité déjà.

L'analyse des vestiges permet de restituer des constructions à plusieurs niveaux, hautes de plus de 20 mètres et richement décorées. Les notables avenchois, à la mémoire desquels ces mausolées furent dressés, demeurent anonymes, faute d'inscriptions.

Plus tard, entre 100 et 200 ap. J.-C., un important cimetière se développe au nord de ces enclos. On y dénombre plus de 200 sépultures à incinération ou à inhumation (voir p. 52).

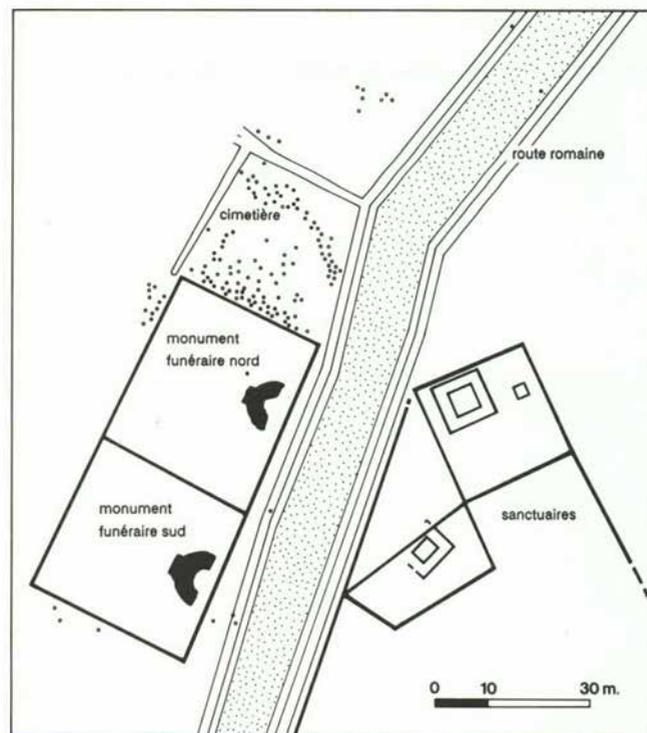


Figure 55. Avenches «En Chaplix». Relevé schématique de l'ensemble culturel et funéraire (voir fig. 48).

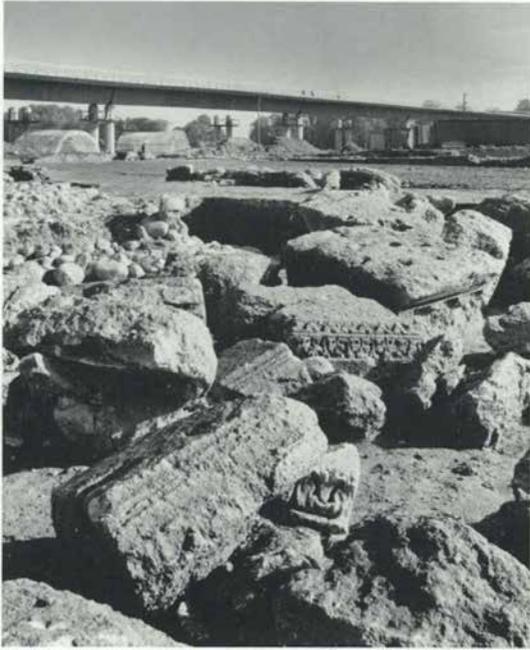


Figure 56. Avenches «En Chaplix». Les mausolées en cours de fouille (1989) (voir fig. 57-59).

L'histoire du site en 3 épisodes

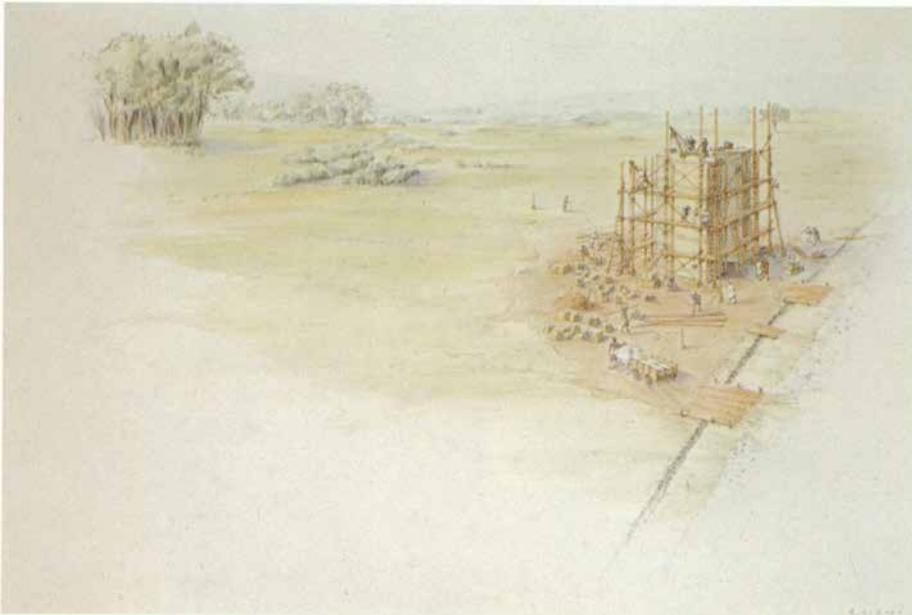


Figure 57. Avenches «En Chaplix». Le site vers 28 ap. J.-C. (dates dendrochronologiques établies à partir des pieux en chêne stabilisant les fondations). Le monument nord est en cours de construction. Aquarelle: B. Gubler.



Figure 58. Avenches «En Chaplix». Le site vers 40 ap. J.-C. Le monument funéraire sud en construction (voir fig. 57).

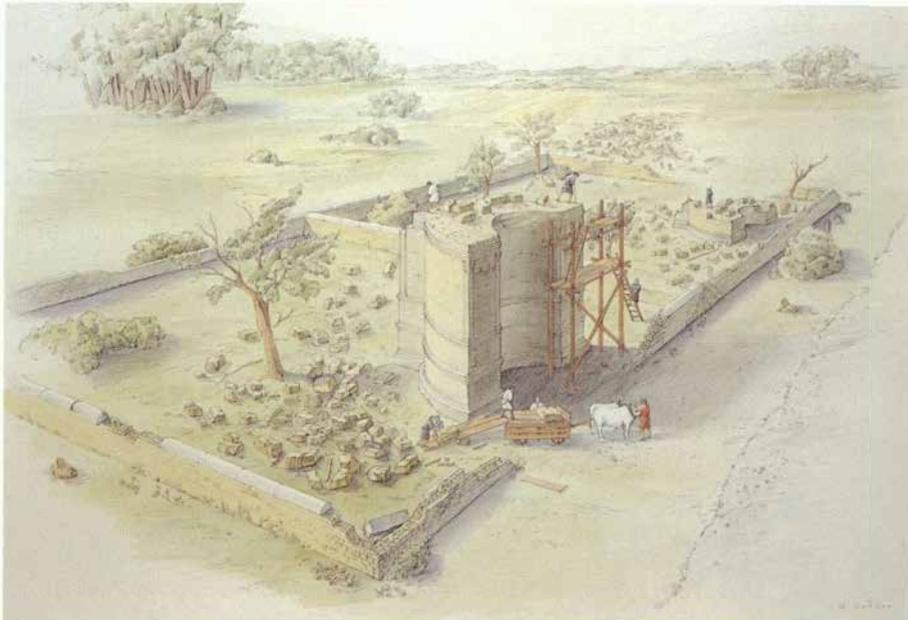


Figure 59. Avenches «En Chaplix». Le site au Bas-Empire (vers 400 ap. J.-C.?). Les monuments sont démantelés, les matériaux récupérés (voir fig. 57-58).

Sculptures des mausolées

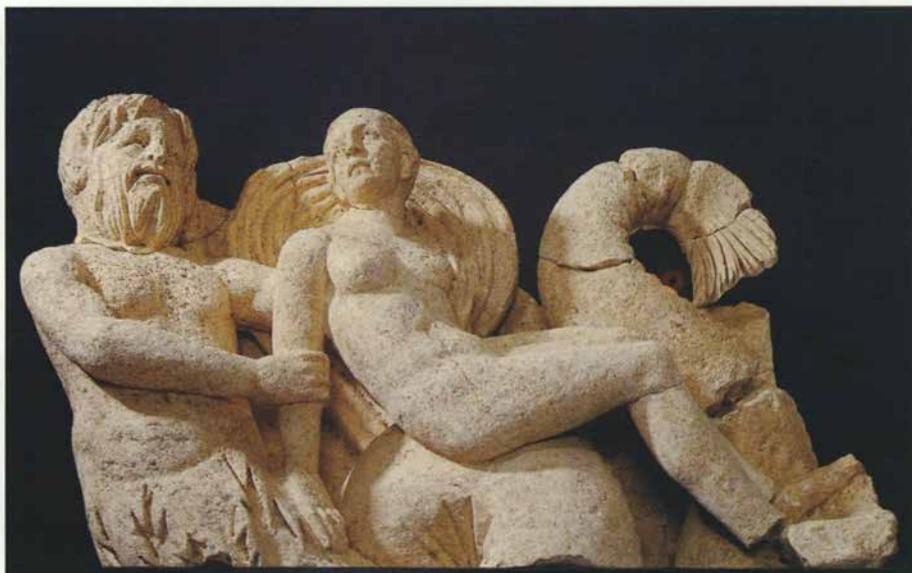


Figure 60. Avenches «En Chaplix». Triton et Néréide: groupe sculpté appartenant au monument funéraire nord, représentant un Triton (monstre marin à torse humain et queue de poisson) chevauché par une Néréide (divinité marine). Calcaire du Jura, vers 28 ap. J.-C. Haut.: 82 cm.

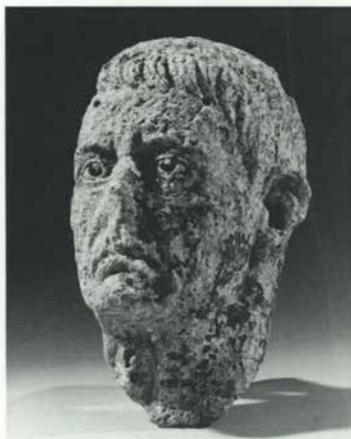


Figure 61. Avenches «En Chaplix». Portrait du défunt appartenant au monument funéraire sud. Calcaire du Jura, vers 40 ap. J.-C. Haut.: 34 cm.

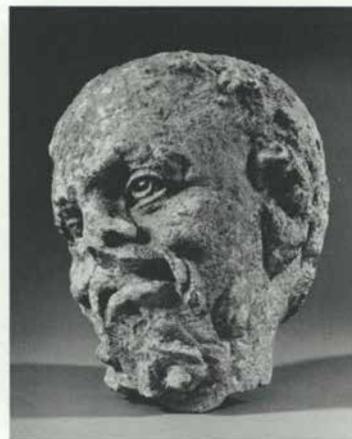


Figure 62. Avenches «En Chaplix». Tête de Silène (personnage toujours ivre, faisant partie du cortège de Dionysos, dieu de la vigne et du vin), appartenant au monument funéraire nord. Calcaire du Jura, vers 28 ap. J.-C.

10. Routes et navigation

L'organisation administrative et l'exploitation du territoire soumis par Rome a entraîné la mise en place d'un réseau de communications, jalonné de relais (*mutationes et mansiones*) où pouvaient circuler aisément fonctionnaires, soldats ou marchands, et avec eux produits et idées nouvelles (fig. 63).

Un grand nombre de routes existaient déjà sans doute à l'époque celtique; l'administration romaine s'est souvent contentée de les améliorer ou d'en corriger le tracé. Elles sont connues par les itinéraires antiques, la photographie aérienne, la toponymie (exemple Étraz, du latin *via strata*), la répartition des bornes milliaires ou les fouilles archéologiques (fig. 64-65).

Le réseau routier était renforcé de voies fluviales, mode de transport beaucoup plus développé dans l'Antiquité que de nos jours, plus commode et meilleur marché que les voies terrestres, en particulier pour les marchandises encombrantes (fig. 66-69). Le trafic était pris en charge par des corporations de marins, comme les *nautae Lacus Lemanni* qui avaient leur siège à *Lousonna*. Ils assuraient également le transbordement d'un bassin fluvial à l'autre.

Trait d'union entre les bassins du Rhône et du Rhin et passage obligé de l'itinéraire le plus court entre l'Italie et la Bretagne par le Grand-Saint-Bernard et le col de Jougne, le territoire vaudois a joué un rôle essentiel dans les communications à l'époque romaine.

«Initialement, elle était composée de 12 feuillets, mais le premier ayant été perdu, on n'en connaît ni les origines ni l'auteur. Pour dater l'original, les chercheurs hésitent entre le III^e et le V^e siècle, cependant la copie actuelle pourrait remonter au XII^e ou XIII^e siècle.

La carte représente les voies romaines dans le monde. Les mers, les rivières, les lacs et les montagnes y sont représentés, mais ont un caractère secondaire: l'objectif prioritaire était de donner des indications sur les étapes et les distances à l'intention des voyageurs.

L'iconographie n'est pas entièrement traduite, mais on reconnaît facilement les métropoles telles que Rome ou Alexandrie, ainsi que d'autres villes, les thermes, les temples et les ports.

Les distances sont portées en milles romains: *milia passuum* = 1000 pas doubles ou 1,5 km. En Gaule, l'unité est la lieue (= 1,5 mille ou environ 2200 m), sauf en Provence. Mais la lieue ou *leuga* était déjà utilisée en Suisse allemande, comme le montre la deuxième partie de la carte.

Au milieu de la feuille environ, nous reconnaissons le LACUS LOSANETE(S), le lac Léman, ainsi que AVENTICUM HELVETIORUM, Avenches. On atteignait Lausanne par le Grand-Saint-Bernard; de là, on continuait sur ARIOLICA, Pontarlier, ou sur AUGUSTA RAURICA, Augst, en passant par PETINESCA (près de Studen).

Vers le bord droit de la feuille, on trouve le lac de Constance et les passages à travers les Alpes grisonnes. L'exemple de la Suisse montre que ce sont les localités et les distances qui ont de l'importance pour l'auteur de la carte et non la topographie par exemple. La carte ne distingue pas les routes principales des routes secondaires et ne donne pas d'indications sur les pentes ou les passages difficiles».

(Extrait de: Heinz Herzig, in: *Les voies romaines*. 1992.)

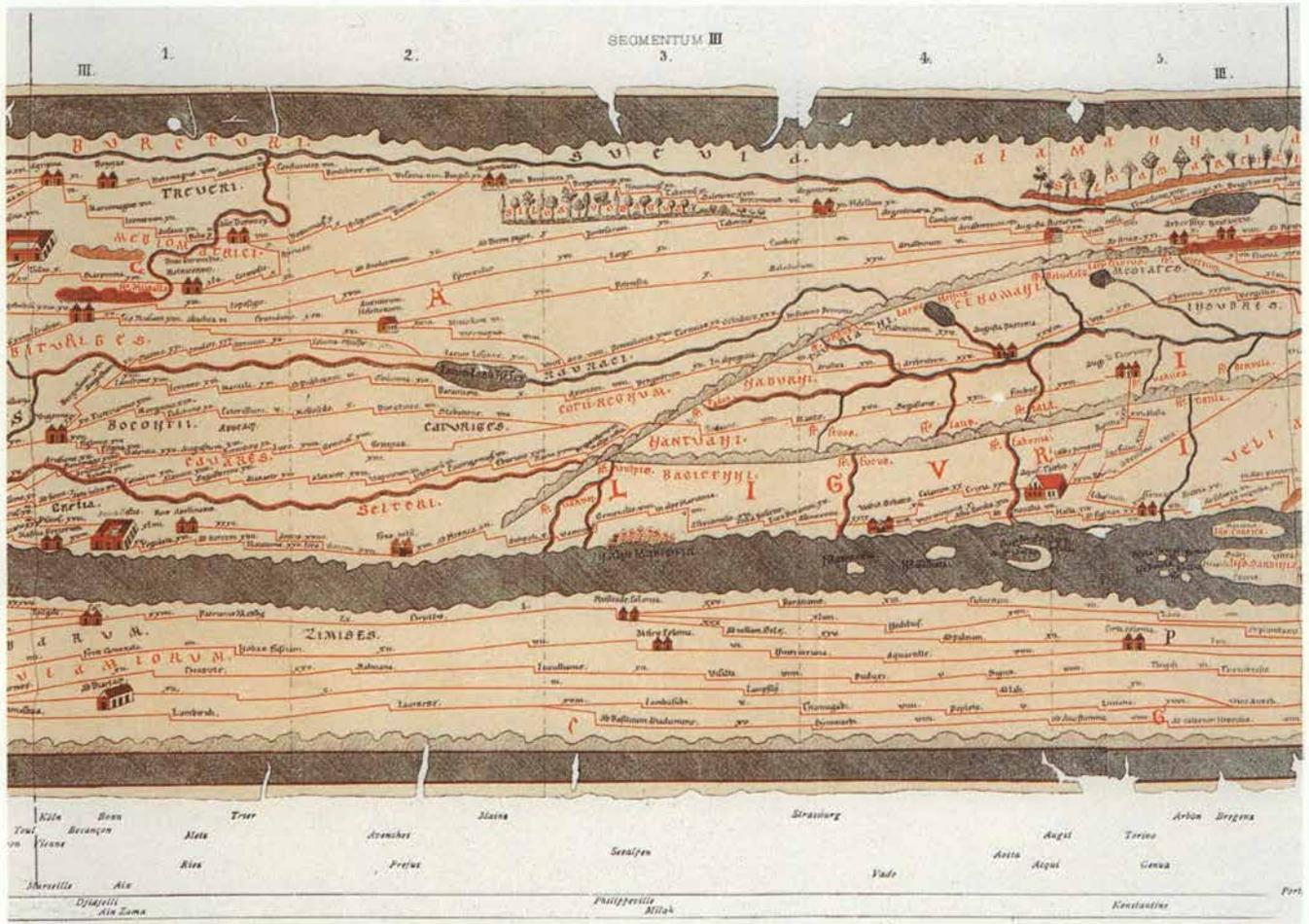


Figure 63. «Table de Peutinger». Cette carte porte le nom de son propriétaire; elle se trouve aujourd'hui à la Bibliothèque nationale de Vienne.

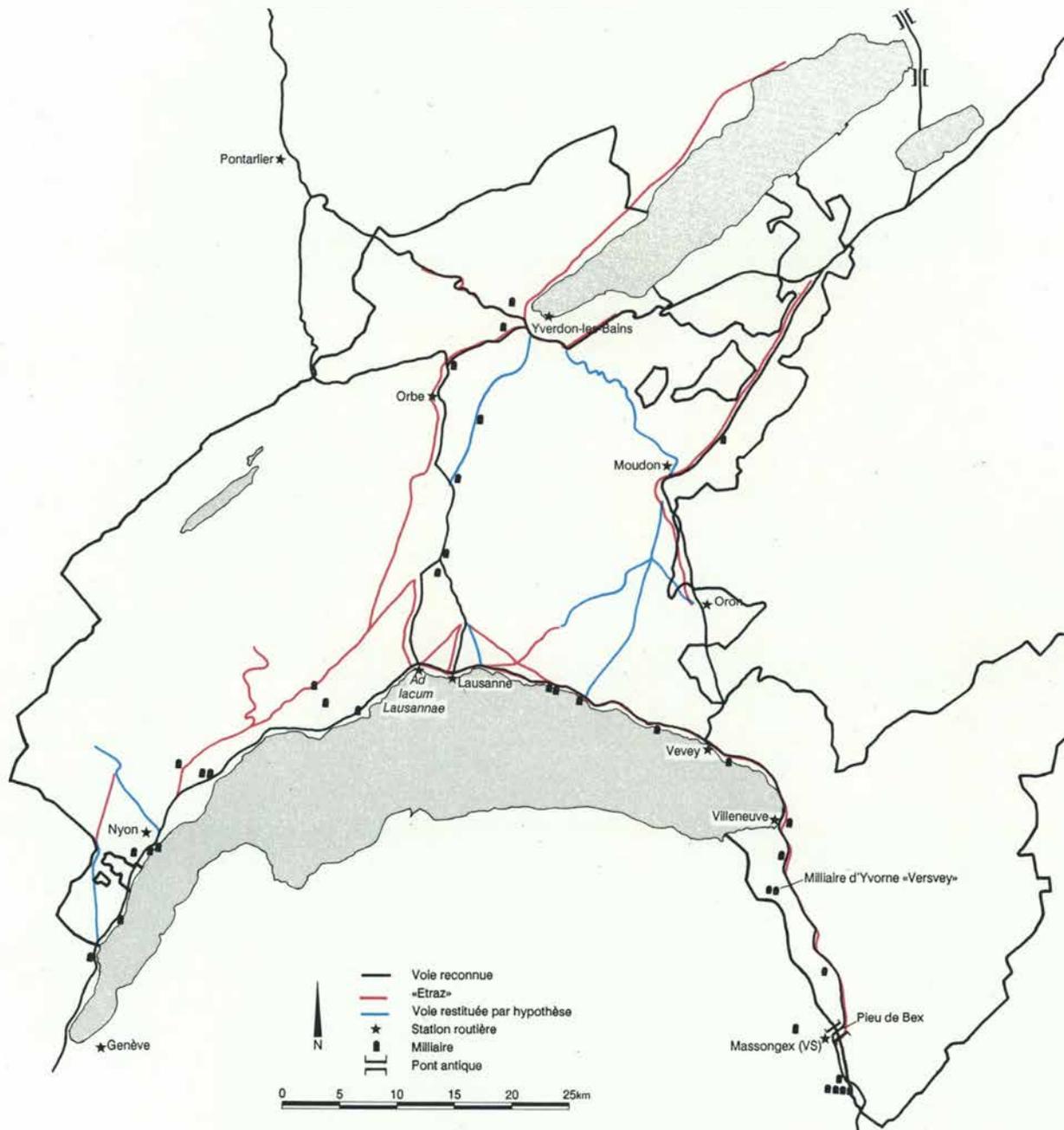


Figure 64. Voies et milliaires romains en Pays de Vaud.



Figure 65. Yverne «Versvey». Borne milliaire mise au jour dans une gravière en février 1980, au fond d'un ancien bras du Rhône.

L'inscription permet d'attribuer ce milliaire à une série érigée en 47 ap. J.-C., sous le règne de l'empereur Claude, dans le cadre de l'aménagement du tronçon Martigny-Lausanne de la voie du Grand-Saint-Bernard. Gneiss. Haut.: 242 cm.

«Ti(berius) Claudius Drusi f(ilius) / Caes[ar Aug(ustus)] Germ(anicus) / pontif(ex) ma[x(imus)] tribu(unicia) pot(estate) VII / imp(erator) XII p(ater) p(atriciae) co(n)s(ul) IIII. / F(oro) C(laudii) A(ugusti) / (milia passuum) XXI». La date est donnée par la 7^e puissance tribunicienne, que l'empereur a revêtu du 25 janvier 47 au 24 janvier 48; l'inscription a été gravée dans les tout premiers mois de l'an 47. La distance, comptée à partir de Martigny, est de 21 milles. Les milliaires jalonnaient les routes tous les milles (mille pas, soit environ 1480 mètres).



Figure 66. Bex. Pieu en sapin de section carrée, aux arêtes chanfreinées. La pointe est renforcée par un sabot en fer forgé, prolongé par 4 larges bandes fixées par 3 gros clous en fer à tête martelée. Ce pieu fait partie des vestiges d'un pont romain sur le Rhône à Massongex, découvert en 1976, lors de l'exploitation du gravier. Plusieurs blocs de calcaire et d'autres pieux ont été recueillis.

Le pont se trouve sur le tracé de la route aménagée en 47 ap. J.-C., sous le règne de l'empereur Claude (voir fig. 65). Section: 18 x 18 cm.



Figure 67. Yverdon-les-Bains. Embarcations gallo-romaines, mises au jour en 1971 et 1984 dans le lit du Canal oriental. Un chaland (ou barque I) mesure plus de 22 mètres de long, pour une largeur maximale de 3,5 mètres. Il date de 110 environ ap. J.-C.

Un canot (ou barque II) mesure environ 10 mètres de long, pour une largeur maximale de 1,5 mètre. Plus récent que le premier, il date probablement des environs de 400 ap. J.-C.

Ces embarcations sont composées de planches assemblées. A partir d'une pirogue creusée dans un seul tronc, fendue longitudinalement, un plancher est intercalé entre ces deux «demi-pirogues» et les bordés sont surhaussés.

Les planches et membrures en chêne sont assemblées à l'aide de grands clous en fer recourbés ou de petites chevilles de bois. Le calfatage est réalisé à l'aide de cordelettes ou de lamelles de saules, fixés par des petits clous en fer ressemblant à nos clous de tapissiers.

Ces techniques élaborées des constructeurs gallo-romains sont directement héritées de leurs ancêtres celtiques. Maquettes: B. Moulin.



Figure 68. Yverdon-les-Bains. La barque II en cours de remontage, après un traitement de conservation au polyéthylène-glycol (PEG).

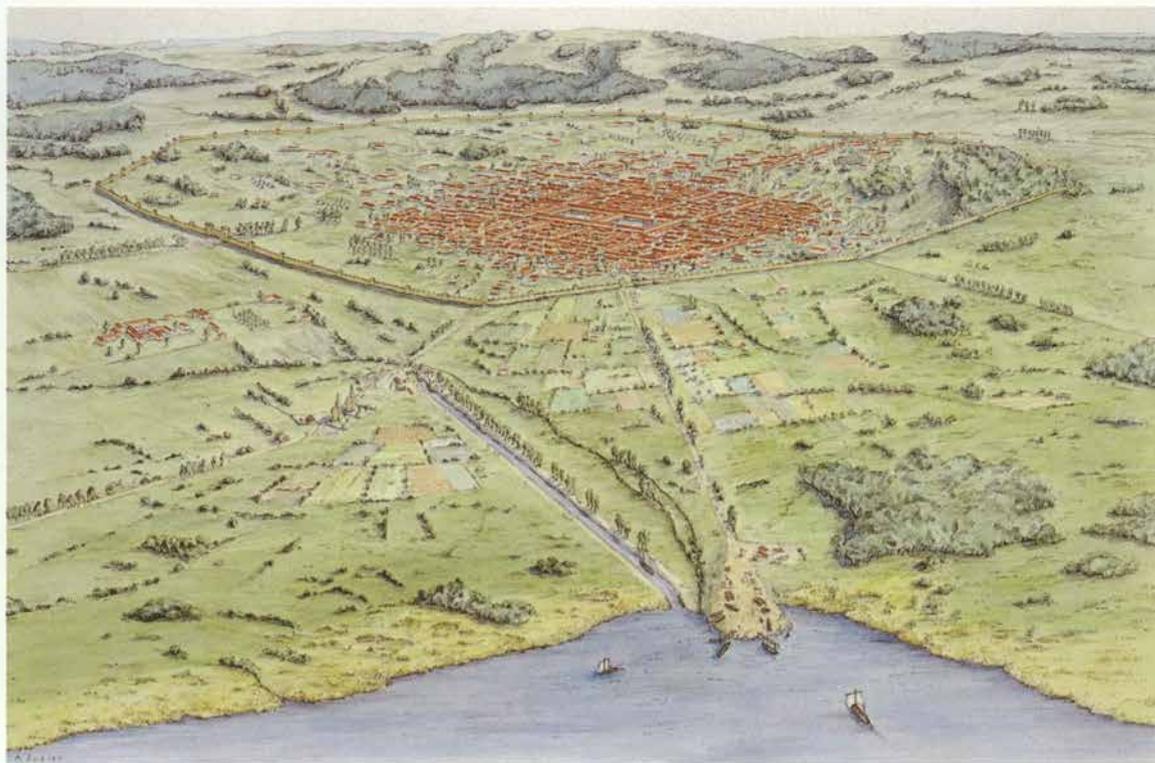


Figure 69. Avenches. Vue générale du port d'*Aventicum* vers 180 ap. J.-C.: le port, le canal et les mausolées au premier plan; au fond, la ville avec le *forum*, le temple du Cigognier, le théâtre et l'amphithéâtre sur la droite. A l'arrière-plan, le Bois de Châtel, *oppidum* celtique réoccupé au Bas-Empire. Aquarelle: B. Gubler.

La conservation et l'aménagement des sites archéologiques

Pourquoi et comment conserver ces «très vieilles pierres»?

Les fouilles archéologiques donnent au public une vision impressionnante mais furtive du passé. Régulièrement, la presse transmet les images de découvertes, de sépultures, de ruines mises au jour dans l'environnement anachronique des chantiers de construction. Les visites de fouilles organisées à ces occasions permettent au public de venir rêver quelques instants ou quelques heures dans l'ambiance d'un passé authentique. Mais la plupart de ces vestiges sont aussitôt détruits pour faire place aux aménagements du monde moderne ou pour permettre à l'archéologue de poursuivre ses recherches dans des niveaux plus profonds, plus anciens. La tâche essentielle des archéologues consiste en effet à analyser tous les témoignages matériels du passé, qu'ils soient monumentaux ou au contraire très ténus, pour en tirer les meilleurs résultats pour l'ethnographie ou l'histoire des civilisations passées (fig. 70).

La mise en œuvre des méthodes d'analyse archéologique est par définition plutôt destructive et, bien souvent, les intérêts de la fouille méthodique entrent en contradiction avec les principes de la conservation du patrimoine. Mais il arrive parfois, à la suite d'une découverte ou de la fouille d'un site particulier, que l'on décide et entreprenne la conservation des vestiges mis au jour.

Dans le canton de Vaud, ce souhait de maintenir *in situ* des structures d'intérêt archéologique a été pris en compte de longue date. Le Règlement pour les conservateurs des antiquités du canton de Vaud, approuvé par Conseil d'Etat le 14 juin 1822, précise à l'article 2 que «(les conservateurs) dresseront une note indicative des monuments en pierre ou marbre déjà connus; ils y distingueront ceux qui pourront être transportés et placés dans un dépôt commun, sans trop de frais et sans blesser les convenances qui veulent qu'en général de tels monuments demeurent dans les lieux où ils ont été découverts».

En première application de ces très clairvoyantes intentions, on conserve en place les mosaïques d'Orbe dès leur découverte en 1841. Par la suite, ce sont surtout les monuments de la civilisation gallo-romaine qui ont donné lieu chez nous à des interventions souvent exemplaires, particulièrement sous la direction d'Albert Naef, premier archéologue cantonal. Ses réalisations de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle à l'amphithéâtre, à la Porte de l'Est et à l'enceinte romaine d'Avenches ont remarquablement résisté à l'épreuve du temps et de l'évolution des idées en la matière.

L'intérêt scientifique, la rareté, le bon état de conservation ou encore l'intérêt pédagogique d'un vestige sont les qualités nécessaires pour

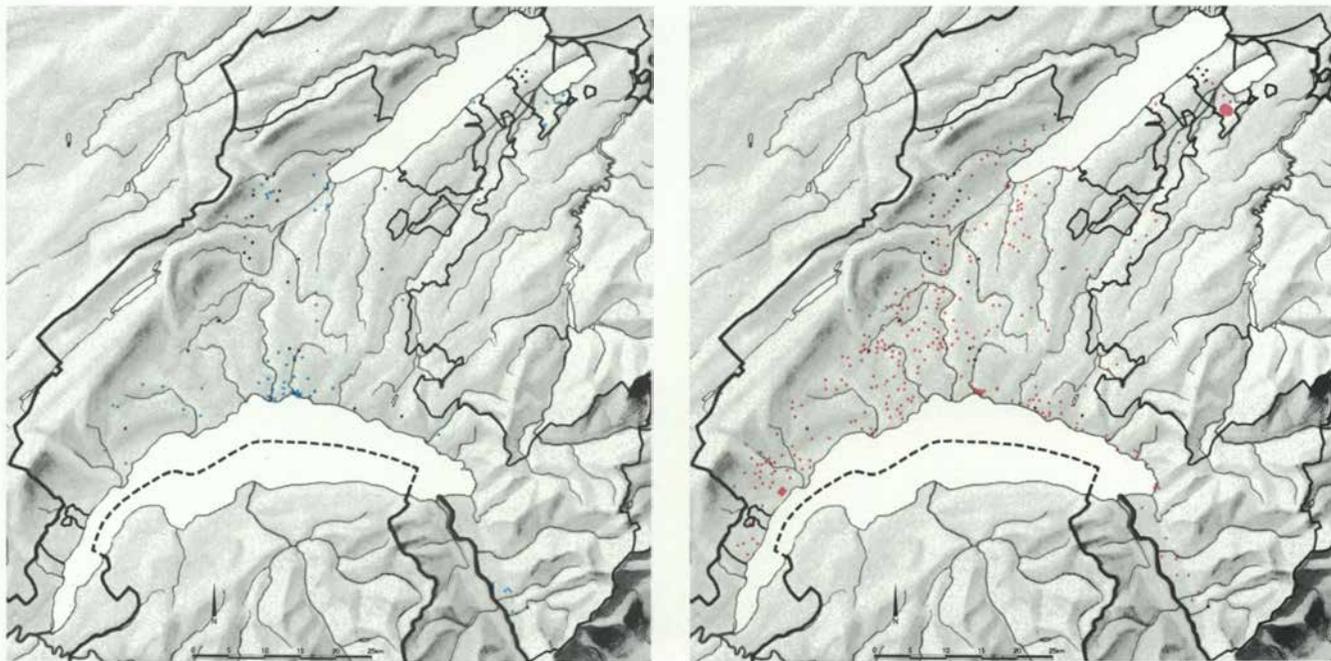


Figure 70. Sites et trouvailles de l'âge du Fer et de l'époque romaine dans le canton de Vaud. Pour l'époque romaine, la cartographie des colonies, bourgades (*vici*), villas et établissements ruraux est représentative du peuplement; pour l'âge du Fer, à l'exception de la fin de la période de La Tène avec des habitats (*oppida* de Gressy «Sermuz», du Bois de Châtel au sud d'Avenches, de Lausanne «la Cité»? et la bourgade d'*Eburodunum*), seuls les *tumuli* hallstattiens et les tombes de La Tène ancienne et moyenne peuvent être répertoriés; de plus, ceux dont la localisation est trop imprécise ne figurent pas sur la carte. Hallstatt: noir; La Tène: bleu; gallo-romain: rouge.

engager une opération de conservation. Elles ne suffisent pas toujours, car il faut encore que les moyens techniques, financiers, parfois juridiques soient assurés pour que l'on ait espoir de prolonger la vie d'un monument archéologique et que l'on garantisse son accès au public intéressé.

L'altération qu'ont en général subie les restes archéologiques dans leur longue histoire fait qu'on ne peut pratiquement jamais laisser les vestiges dans leur état du moment de la

découverte. Les mortiers à la chaux se dégradent au gel et à l'humidité, la végétation disloque les maçonneries. On doit donc drainer l'entourage, abriter les vestiges ou traiter les matériaux et structures de manière appropriée. Et ces interventions, dans la mesure du possible, doivent respecter le caractère du monument et contribuer à le rendre bien compréhensible. Une information doit être également dispensée, sous forme de panneaux explicatifs ou par un dispositif de musée (maquettes, reconstitutions, etc).



Figure 71. Gressy «Sermuz». Un tronçon du rempart helvète, sauvé in extremis de la destruction, est devenu un monument visitable en 1987, après reconstruction partielle.

Les sites archéologiques vaudois accessibles aux visiteurs sont progressivement équipés de panneaux explicatifs donnant une information archéologique détaillée, en général en trois langues (celui de Sermuz va être prochainement installé). Une vingtaine d'entre eux ont déjà été mis en place.

Ces réalisations doivent être ensuite entretenues et leur accès et surveillance assurés. Le caractère très particulier de ces aménagements et les charges qui en découlent font qu'ils échoient la plupart du temps à des collectivités publiques (Etat ou communes) qui peuvent en garantir la pérennité et la gestion. Les propriétaires s'acquittent de cette tâche et sont parfois assistés par des associations locales. Ainsi, la visite des mosaïques de Boscéaz, propriété de l'Etat de Vaud et de la commune d'Orbe, est gérée par l'Association Pro Urba. Le gardiennage est en général assuré par... des détenus en fin de peine d'un établissement cantonal voisin. Et les équipes du voyer de l'Etat effectuent l'entretien périodique.

Les réalisations de ces dernières années

Depuis 1969, date de la nouvelle Loi cantonale sur l'archéologie et les monuments historiques, c'est l'organisation de l'archéologie cantonale, au Département des travaux publics, de l'amé-

nagement et des transports, qui est chargée de traiter ce domaine. En regard des 1500 sites archéologiques connus et enfouis dans le sol du canton, les sites visitables sont très peu nombreux. Mais un effort nécessaire et important a été consenti au cours de ces vingt dernières années pour montrer au public un échantillon au moins de ce patrimoine.

Les **sites préhistoriques**, difficilement présentables, comptent quelques grottes et abris dépourvus d'aménagements particuliers. Plus spectaculaires sont les reconstitutions, en 1986, des sites mégalithiques d'Yverdon «Clendy» et de Lutry «La Possession». Avec les autres menhirs du Pied du Jura, les Vaudois peuvent s'enorgueillir d'un corpus de mégalithes incomparable en Suisse.

Une fortification de la fin de l'**âge du Fer** a été aménagée en 1987 à Sermuz (commune de Gressy) sous forme de la reconstitution *in situ* de la structure d'un mur gaulois partiellement préservé, sur la base du résultat des fouilles (fig. 71).

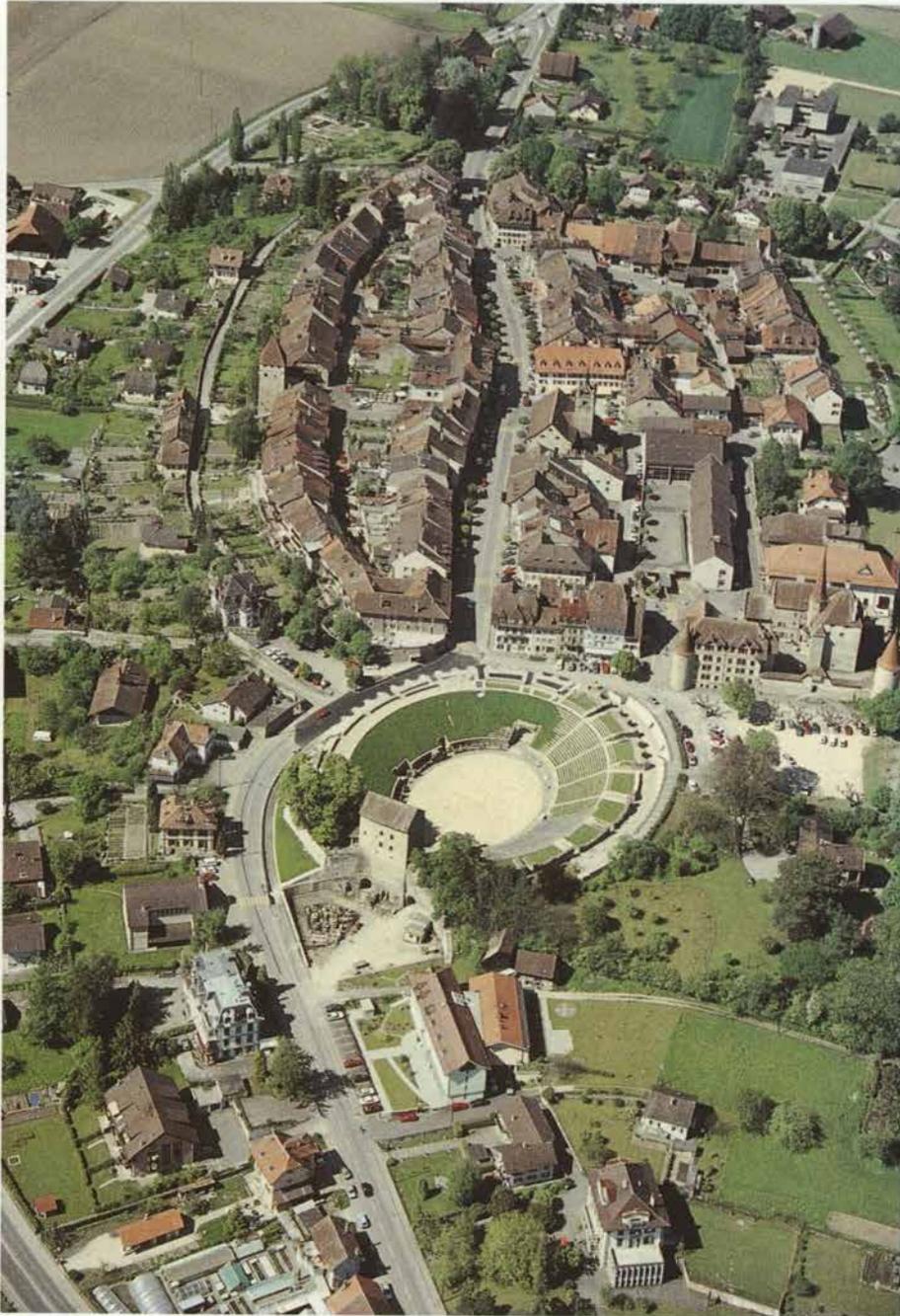


Figure 72. Avenches. L'amphitéâtre romain d'Avenches est le plus vaste monument historique du canton. Sa dernière étape de restauration (1987-1993) a restitué l'ampleur de son architecture, améliorant son utilisation comme lieu de spectacles modernes.

La liste des monuments et sites de **l'époque romaine** est plus longue et diversifiée:

– La mise en valeur du site de la villa aux mosaïques d'Orbe «Boscéaz» est une opération de longue haleine, bien engagée à la suite des travaux routiers de la RN 9. Ce palais de campagne dans un site magnifique est une des plus vastes constructions privées connues dans le monde romain. Les retombées touristiques de ce projet seront considérables pour la région.

– A Avenches, le Département des travaux publics, de l'aménagement et des transports reprend méthodiquement l'aménagement des monuments qu'il possède: le temple du Cignonier (1986), le temple gallo-romain de la Grange des Dîmes (1990), l'amphithéâtre (1987-1993; fig. 72) et bientôt le théâtre. La restauration de l'enceinte devient urgente et les extraordinaires monuments funéraires d'En Chaplix, exhumés en 1989/90, devront bien être présentés un jour ou l'autre...

– La promenade archéologique de *Lousonna* à Lausanne «Vidy» (fig. 73), réalisation exemplaire des années septante, va être bientôt complétée par un nouveau musée du site, œuvre de la commune de Lausanne.

– Un musée de site protège depuis 1981 à Pully «Prieuré» une abside monumentale et sa peinture murale longue de plus de 16 m. L'aménagement de la place rappelle la présence de la très riche villa à laquelle ces vestiges appartiennent.

– La ville romaine de Nyon, cachée sous la ville médiévale et moderne, est heureusement évoquée par les fondations monumentales de la basilique romaine, qui abrite depuis 1979 un admirable musée romain communal (voir fig. 28).



Figure 73. Lausanne «Vidy». Dans les terrains occupés en 1964 par l'Exposition nationale, la promenade archéologique de *Lousonna*, la plus vaste de Suisse, présente depuis 1976 le centre monumental de la bourgade gallo-romaine: la basilique, le forum, un temple carré et une part du réseau urbain avec la restitution de la ligne du rivage antique.

– Pour la fin de l'époque romaine, le plan du castrum d'*Eburodunum* – Yverdon-les-Bains est depuis 1975 progressivement marqué par des aménagements intégrés dans l'urbanisme moderne. L'intérieur constitue un site protégé et un parc archéologique à développer.

– Les amateurs de vestiges romains peuvent également contempler des sites intéressants à Ursins (temple gallo-romain), à Concise (carrière

romaine), à Romainmôtier «Les Bellaires» (fours de réduction de minerai de fer). Enfin, dans plusieurs communes vaudoises on peut voir des éléments du système routier romain tels des tronçons de voies à ornières ou des bornes milliaires.

D'autres projets sont à l'étude ou en préparation, pour donner accès à des vestiges trop rarement

visibles, notamment dans des églises, ou à d'autres types de découvertes préhistoriques et historiques.

Ces patientes réalisations ont avant tout un intérêt pédagogique et culturel. Mais elles contribuent aussi à diversifier un équipement touristique, qui suscite un intérêt et une demande toujours plus soutenus du public.

D.W.

QUELQUES INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

Sans vouloir établir une bibliographie des différents sujets abordés, ce qui nous entraînerait trop loin, nous nous bornons à donner les références des articles ou monographies parus récemment, en relation directe avec chacun des chapitres de cette brochure, précédées de quelques généralités.

Pour l'âge du Fer:

L'or des Helvètes, Trésors celtiques en Suisse, 1991. FURGER, A. et MÜLLER, F., éd. Catalogue d'exposition, Musée national suisse Zurich.

Les Helvètes et leurs voisins, 1991. Archéologie suisse 14, 1 (numéro spécial).

Les Celtes dans le Jura. L'Age du Fer dans le massif jurassien (800-15 av. J.-C.), 1991. CURDY, Ph., KAENEL, G., et ROULIÈRE-LAMBERT, M.-J., éd. Catalogue d'exposition, Musées de Pontarlier, Lons-le-Saunier et Yverdon-les-Bains.

L'Age du Fer dans le Jura, 1992. KAENEL, G. et CURDY, Ph., éd. Actes du 15e colloque de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer. Cahiers d'archéologie romande 57.

Pour l'époque romaine:

PAUNIER, D., 1982. *La présence de Rome*. In: Histoire de Lausanne. Toulouse-Lausanne, 44-79.

MARTIN-KILCHER, S., et ZAUGG, M., 1983. *L'Helvétie au temps des Romains*. La Suisse antique 3, Lausanne.

Les voies romaines. Guide romain de voyage. 1992. Office national du tourisme Berne.

FELLMANN, R., 1992. *La Suisse romaine* (à paraître).

Pour la fin de l'âge du Fer et le début de l'époque romaine:

KAENEL, G., et PAUNIER, D., 1991. *Qu'est-il arrivé après Bibracte?* Les Helvètes et leurs voisins (mentionné ci-dessus), 153-168.

Concernant le *canton de Vaud*, l'archéologue cantonal (D. Weidmann) publie une chronique annuelle dans la *Revue historique vaudoise* (N° 100 en 1992), chronique reprise en partie dans l'Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie (voir ci-dessous). On y trouve le reflet des découvertes archéologiques effectuées chaque année dans le canton.

De plus, le *Cercle vaudois d'archéologie* organise des séries de conférences qui font périodiquement le point sur l'actualité archéologique vaudoise. (Case postale 210, 1000 Lausanne).

Pour une synthèse récente des connaissances de l'archéologie protohistorique et gallo-romaine en Suisse, accessible à un public élargi, on se reportera à la série des cours organisés par la *Société suisse de préhistoire et d'archéologie* (SSPA). Le dernier en date (le 6^e) s'est déroulé en novembre 1990 à Genève et s'intitulait «Peuples et archéologie». (On peut obtenir les différents cahiers réunissant les contributions des nombreux orateurs au siège de la société, Petersgraben 9-11, 4001 Bâle).

La SSPA édite en outre la revue *Archéologie suisse*, 4 fascicules annuels, également conçue pour être accessible à un grand nombre de lecteurs (le cahier N° 2 de la première année d'édition, en 1978, était entièrement consacré au canton de Vaud).

La SSPA publie un *Annuaire* (le N° 75 en 1992), réunissant des articles, des communications scientifiques et des chroniques archéologiques, notamment celles de l'archéologie vaudoise (voir ci-dessus).

1. Au Premier âge du Fer: époque de Hallstatt (800-450 av. J.-C.)

Payerne «Roverex». Fouille supervisée par A. Naef, de 1898 à 1905.

LÜSCHER, G. 1991 a. *La période de Hallstatt: les centres de la richesse et du pouvoir*. In: L'or des Helvètes (mentionné ci-dessus), 59-68.

1991 b. *La période de Hallstatt en Suisse*. In: Les Celtes dans le Jura (mentionné ci-dessus), 16-33.

DUNNING, C. 1992. *Le Premier âge du Fer sur le versant suisse du Jura*. In: L'âge du Fer dans le Jura (mentionné ci-dessus), 83-97.

Avenches «En Chaplix», Faoug «Derrière Le Chaney». Fouille: S. Doiteau, Monuments historiques et archéologie, 1986-1991.

DOITEAU, S., 1989. *Le site pré-protolithique «En Chaplix» (Avenches VD) – Premiers résultats*. Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie 72, 245-252.

– 1991. *En Chaplix (Avenches, VD) et les débuts de l'âge du Fer sur le Plateau suisse*. La période de Hallstatt, 2^e rencontre de protohistoire de Rhône-Alpes, Lyon 1989, 69-92.

– 1992. *Faoug VD, Derrière Le Chaney*. Ibid. 74, 197.

2. Au Second âge du Fer: époque de La Tène (450-15 av. J.-C.):

KAENEL, G., 1990. *Recherches sur la période de La Tène en Suisse occidentale. Analyse des sépultures*. Cahiers d'archéologie romande 50.

3. Un cimetière helvète à Lausanne «Vidy»

Fouille: P. Moinat, Monuments historiques et archéologie, 1989/90.

KAENEL, G., et MOINAT, P., 1992. *La préhistoire de Lausanne revisitée*. Mémoire vive 1, 18-32.

POLENZ, H., 1982. *Münzen in latènezeitlichen Gräbern Mitteleuropas aus der Zeit zwischen 300 un 50 v. Chr. Geburt*. Bayerische Vorgeschichtsblätter 47, 27-222.

4. Les Helvètes

Gressy «Sermuz». Fouille: Ph. Curdy, Monuments historiques et archéologie, 1983/84.

CURDY, Ph., KAENEL, G., et ROSSI, F., 1992. *Yverdon-les-Bains (canton de Vaud) à la fin du Second âge du Fer: nouveaux acquis*. In: *L'âge du Fer dans le Jura* (mentionné ci-dessus), 285-299.

KAENEL, G., et PAUNIER, D., 1991 (mentionné ci-dessus). FLUTSCH, L. et KAENEL, G., 1991. *Jules César, les Helvètes et l'archéologie*. In: *L'or des Helvètes* (mentionné ci-dessus), 28-33.

(Voir en outre différentes contributions dans: *L'or des Helvètes, Les Helvètes et leurs voisins, Les Celtes dans le Jura, L'âge du Fer dans le Jura*, mentionnés ci-dessus).

5. Nyon: les Romains sous la ville

Fouille: F. Rossi-Archéodunum, Monuments historiques et archéologie, dès 1988.

Nyon, la ville et le musée romains, 1989. Guides archéologiques de la Suisse 25.

ROSSI, F., 1989. *Nouvelles découvertes à Nyon VD. Premiers résultats*. Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie 72, 253-266.

6. Lousonna: une bourgade florissante

Lausanne «Vidy», route de Chavannes 9 bis, fouille dite «Sagrave».

Fouille: S. Berti et C. May Castella, Monuments historiques et archéologie, 1989/90.

BERTI, S. et MAY CASTELLA, C., 1992 a. *Architecture de terre et de bois à Lausanne-Vidy*. Archéologie suisse 15 (à paraître).

– 1992 b. *Les caves de la bourgade gallo-romaine de Lousonna*. Mémoire vive 2 (à paraître).

(Voir également la série LOUSSONNA (PAUNIER, D., et al.), qui paraît dans les Cahiers d'archéologie romande (N^{os} 38, 40, 42, 49), et, pour la visite du site, KAENEL, G., 1977. *Lousonna. La Promenade archéologique de Vidy*. Guides archéologiques de la Suisse 9).

7. De riches domaines à la campagne: Yvonand «Mordagne» et Orbe «Boscéaz»

Yvonand «Mordagne». Fouille: P.-A. Paratte, Monuments historiques et archéologie, 1990/91.

Orbe «Boscéaz». Fouille: D. Paunier-Institut d'archéologie et d'histoire ancienne, Monuments historiques et archéologie, dès 1986.

Rapports inédits; voir la Chronique de l'Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie.

(Au sujet des mosaïques visitables *in situ*, voir GONZENBACH, V., von, 1974. *Les mosaïques romaines d'Orbe*. Guides archéologiques de la Suisse 5).

8. Aventicum: le monde des morts

Avenches «En Chaplix». Fouille: D. Castella-Archéodunum, Monuments historiques et archéologie, dès 1987.

CASTELLA, D., et FLUTSCH, L., 1990. *Sanctuaires et monuments funéraires à Avenches-En Chaplix VD*. Archéologie suisse 13, 2-30.

(Sur le site d'Avenches: BÖGLI, H., 1984. *Aventicum. La ville romaine et le musée*. Guides archéologiques de la Suisse 19).

9. Avenches «En Chaplix»: des mausolées pour des personnes hors du commun

(Voir ci-dessus).

10. Routes et navigation

MOTTAS, F., 1980. Milliaires et vestiges de voies romaines du canton de Vaud. Archéologie suisse 3, 154-168.

– 1982. *Les voies romaines en terre vaudoise*. Strasse und Verkehr 5, 4 p.

Les voies romaines (mentionné ci-dessus).

KAENEL, G., 1991. *Les barques gallo-romaines d'Yverdon-les-Bains*. In: *Les Celtes dans le Jura* (mentionné ci-dessus), 125-128.

ARNOLD, B., 1992. *Batellerie gallo-romaine sur le lac de Neuchâtel*. Archéologie neuchâteloise 12-13.

COLLABORATIONS ET REMERCIEMENTS

Nous remercions vivement toutes les personnes qui, en plus des auteurs de textes et collaborateurs scientifiques déjà mentionnés (p.2), ont contribué à la réalisation de l'exposition et de cette brochure.

– la scénographie de l'exposition, le graphisme, la composition de l'affiche ont été conçus par Ralph Kaiser et Stéphane Jacquenoud de l'Atelier Tcherdyne;

– les tombes de Lausanne «Vidy» et d'Avenches «En Chaplix» ont été reconstituées pour l'exposition par Hugo Lienhard;

– les maquettes de l'*oppidum* de Gressy «Sermuz» et d'un quartier de Lausanne «Vidy» (fig. 26-27 et 32, 34) ont également été réalisées par Hugo Lienhard (102 x 72 cm et 81 x 52 cm, éch. 1:40 et 1:50), celles des barques d'Yverdon-les-Bains (fig. 67) par Bruno Moulin (long. 212 cm et 100 cm, éch. 1:10); (la maquette du *forum* de Nyon, exposée au Musée romain, est à l'échelle 1:100; fig. 29);

– les aquarelles de Lausanne «Vidy» (fig. 31), d'Orbe «Boscéaz» (fig. 42, 46), d'Avenches «En Chaplix» et d'*Aventicum* (fig. 57-59, 69) sont l'œuvre de Brigitte Gubler;

– Alain Bovard a réalisé le montage de la vidéo consacrée au prélèvement d'une mosaïque à Nyon en 1990, filmé par Frédéric Rossi;

– Heidi Amrein et Anika Duvauchelle ont participé à la sélection des objets exposés provenant d'Avenches (chapitre 8); Yves Dubois s'est attaché au remontage des peintures murales d'Yvonand (chapitre 7);

– les restaurateurs du Musée, Claude Michel, Cédric André, Thérèse Ramseyer, Bernadette Rey-Bellet ainsi que Rudolph Glauser, Verena Fischbacher et Barbara Bühler pour le Musée romain d'Avenches, ont traité les objets exposés et copié la statue celtique d'Yverdon-les-Bains (fig. 1) et la borne milliaire d'Yvorne «Versvey» (fig. 65);

– le Musée national suisse à Zurich nous a prêté le mannequin et les copies des parures de la jeune fille de la tombe 48 de Saint-Sulpice «En Pétoleyres»;

– les secrétaires du Musée, Martine Prod'Hom et Karin Cavin, ont saisi les textes des panneaux de l'exposition et de la brochure;

– la mise au net de cartes et de plans a été réalisée par Yann Buzzi;

– la correction et la mise en page de la brochure a été confiée à Jean-Claude Scheder, La Rebase, à Bercher.

Nous tenons enfin à remercier tout spécialement la cheville ouvrière de cette exposition, Charles Pernoux, collaborateur du Musée, qui a assumé la planification de l'opération, l'exécution pratique de modules et supports, les transports d'objets, ainsi que leur mise en place, avec l'aide d'Eugène Nicolier, employé du Musée, et de Hugo Lienhard.

Gilbert Kaenel
directeur

Pierre Crotti
conservateur

PROVENANCE DES ILLUSTRATIONS

Photos:

La Chambre Noire, Vevey: couverture
Y. André: 1, 12, 31, 37, 44, 45, 67-69
A. Held: 2
D. et S. Fibbi: 4, 9, 13, 17, 19, 22, 26-27, 32-35, 43, 46, 52-54, 60-62, 71
Archives cantonales vaudoises: 5-7
P. Moinat: 15
Musée cantonal d'archéologie et d'histoire: 20,2
Cabinet des médailles: 20,3, 36
G. Kaenel: 25
F. Rossi-Archéodunum: 28
A. Besson: 29
Monuments historiques et archéologie: 40, 45, 57-59, 65, 72-73
P. Mentha: 41
D. Castella-Archéodunum: 49-51

Dessins:

Y. Buzzi: 3, 8, 11, 18, 30, 47-48, 55, 64, 70
V. Loeliger: 10, 13, 24

P. Moinat: 14
V. Fischbacher: 16
R. Kaiser d'après B. Gubler: 39

Reprises de documents d'après :

La Recherche 241, 1992 (avec adjonction): 3
Grosser historischer Weltatlas. 1978^b. Munich: 4
J. Biel, 1985, *Der Keltenfürst von Hochdorf*, Stuttgart: 8
G. Kaenel, 1990 (mentionné ci-dessus): 11
G. Kaenel et P. Moinat, 1992 (mentionné ci-dessus): 14; 20,2
H.-M. von Kaenel, In: *Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie* 64, 1981: 20,1
H. Polenz, 1982 (mentionné ci-dessus): 18
G. Kaenel et D. Paunier, 1991 (mentionné ci-dessus): 21
G. Kaenel et Ph. Curdy, 1991: 23
S. Berti et C. May Castella: 30
G. Kaenel, 1977 (mentionné ci-dessus): 38
N. Pichard Sardet: 44
D. Castella-Archéodunum: 48, 55
Die Peutingersche Tafel, 1962. K. Miller, éd. Stuttgart: 63
Mottas, 1980 (mentionné ci-dessus): 64, 66
Monuments historiques et archéologie, F. Francillon: 70

Octobre 1992
Imprimerie Bron SA, Lausanne

Epoques (en Suisse)			Les sites présentés dans l'exposition	
Histoire	Du Haut Moyen Age à l'époque contemporaine		- 500 ap. J.-C.	
	Epoque romaine		450 400 300 200 100 15 av. J.-C.	<p><i>COLONIA IULIA EQUESTRIS</i> (Nyon), <i>AVENTICUM</i> (Avenches) Colonies <i>LOUSONNA</i> (Lausanne «Vidy») Bourgade <i>URBA</i> (Orbe «Boscéaz»), Etablissements Yvonand «Mordagne» à la campagne</p>
Préhistoire	Age du Fer	finale	100	Gressy «Sermuz» Habitat fortifié Lausanne «Vidy» Cimetière St-Sulpice Tombe
		La Tène (Second âge du Fer)	moyenne 200 300	
		ancienne	400	St-Sulpice «En Pétoleyres» Cimetière St-Sulpice «En Pétoleyres» Cimetière
	Hallstatt (Premier âge du Fer)	final	500	Payerne «Roverex» Tertre funéraire
		ancien	600 700	Faug «Derrière-le-Chaney» Habitat terrestre Avenches «En Chaplix» Habitat terrestre
Age du Bronze		final	800 900 1000 1100 av. J.-C.	Derniers habitats lacustres

